

GROUPE KUDELSKI RAPPORTS FINANCIERS 2010

SOMMAIRE

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE KUDELSKI

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2010 ET 2009	P. 4
ETATS CONSOLIDÉS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU BILAN DES EXERCICES 2010 ET 2009	P. 4
BILANS CONSOLIDÉS DES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009	P. 5
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DES EXERCICES 2010 ET 2009	P. 6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009	P. 7
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010	P. 8
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	P. 64

COMPTES STATUTAIRES DE KUDELSKI SA

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009	P. 65
COMPTES DE RÉSULTAT ET PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	P. 66
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2010	P. 67
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	P. 75

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009)

En CHF'000	Notes	2010	2009
Chiffre d'affaires net	6	1 035 172	1 052 343
Autres produits d'exploitation	7	34 169	8 433
Total chiffre d'affaires net et autres produits d'exploitation		1 069 341	1 060 776
Matières premières et consommables utilisés		-260 220	-321 522
Coût des avantages du personnel		-402 160	-373 760
Autres charges d'exploitation	8	-233 975	-227 650
Résultat opérationnel avant amortissements et pertes de valeur		172 986	137 844
Amortissements et pertes de valeur	9	-62 974	-64 498
Résultat opérationnel		110 012	73 346
Charges d'intérêts	10	-16 709	-14 440
Autres produits/(charges) financier(e)s, net	11	-16 677	342
Résultat provenant des sociétés associées	17	4 897	1 275
Résultat avant impôts		81 523	60 523
Impôts sur le résultat	12	-14 846	-9 432
Résultat net de l'exercice		66 677	51 091
Attribuable aux:			
– actionnaires de Kudelski SA		65 689	48 980
– intérêts minoritaires		988	2 111
		66 677	51 091

En CHF	Notes	2010	2009
Bénéfice par action au porteur			
– de base	14	1.2314	0.9213
– dilué	14	1.2313	0.9213
Bénéfice par action nominative (non cotée)			
– de base	14	0.1231	0.0921
– dilué	14	0.1231	0.0921

ÉTATS CONSOLIDÉS DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU BILAN

(POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009)

En CHF'000	2010	2009
Résultat net	66 677	51 091
Ecart de conversion	-32 217	-16 154
Couverture de flux de trésorerie	1 561	–
Gain/(perte) non réalisé sur des actifs disponibles à la vente	72	-165
Total produits et charges comptabilisés au bilan de l'exercice	36 093	34 772
Attribuable aux:		
– actionnaires de Kudelski SA	36 454	37 152
– intérêts minoritaires	-361	-2 380
	36 093	34 772

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

(AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009)

Actif

En CHF'000

Notes 31.12.2010 31.12.2009

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles	15	146 723	145 846
Immobilisations incorporelles	16	223 511	236 525
Participations dans des sociétés associées	17	7 624	6 653
Actif d'impôts différés	18	56 471	57 206
Actifs financiers et autres actifs immobilisés	19	72 476	97 009

Total actifs immobilisés		506 805	543 239
---------------------------------	--	----------------	----------------

Actifs circulants

Stocks	20	85 703	82 276
Débiteurs clients	21	245 458	292 019
Autres actifs circulants	22	66 255	92 841
Actifs financiers (part à court terme)	23	2 103	37 658
Liquidités	24	199 031	210 139

Total actifs circulants		598 550	714 933
--------------------------------	--	----------------	----------------

Total de l'actif		1 105 355	1 258 172
-------------------------	--	------------------	------------------

Passif

En CHF'000

Notes 31.12.2010 31.12.2009

Capitaux propres

Capital-actions	25	533 683	531 935
Réserves		-82 384	-92 989
Propres actions	26	-489	-380

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Kudelski SA

Intérêts minoritaires		15 808	33 079
-----------------------	--	--------	--------

Total des capitaux propres		466 618	471 645
-----------------------------------	--	----------------	----------------

Fonds étrangers à long terme

Dettes financières à long terme	27	352 899	388 105
Passif d'impôts différés	18	5 854	5 693
Provision à titre d'avantages du personnel	29	27 737	25 069
Provisions à long terme	30	2 397	7 321
Autres dettes à long terme	31	4 438	3 314

Total des fonds étrangers à long terme		393 325	429 502
---	--	----------------	----------------

Fonds étrangers à court terme

Dettes financières à court terme	32	61 596	123 191
Fournisseurs	33	55 980	78 830
Autres dettes à court terme	34	102 024	123 705
Impôts sur le résultat exigibles		2 599	9 626
Avances des clients	35	12 643	18 574
Instruments financiers dérivés	36	456	231
Provisions à court terme	30	10 114	2 868

Total des fonds étrangers à court terme		245 412	357 025
--	--	----------------	----------------

Total des fonds étrangers		638 737	786 527
----------------------------------	--	----------------	----------------

Total du passif		1 105 355	1 258 172
------------------------	--	------------------	------------------

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009)

En CHF'000	Notes	2010	2009
Résultat net de l'exercice		66 677	51 091
Ajustements pour :			
Impôts courants et différés		14 846	9 432
Charges d'intérêts et autres produits/(charges) financier(e)s, net		10 244	3 216
Frais de transaction et allocation de la composante capitaux propres de l'emprunt convertible et des autres emprunts		7 848	5 703
Amortissements et pertes de valeur	9	62 974	64 498
Modification de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		150	231
Part au résultat des sociétés associées	17	-4 897	-1 275
Dividendes reçus des sociétés associées	17	828	780
Charges non monétaires sur avantages du personnel		5 904	10 756
Autres éléments monétaires non opérationnels		-3 240	1 707
Autres produits/charges non monétaires		23 839	-11 360
		185 173	134 779
Variation des stocks		-7 945	19 267
Variation des débiteurs clients		26 551	60 844
Variation des fournisseurs		-12 730	-38 387
Variation des coûts des contrats différés et des autres rubriques du fonds de roulement net		-29 578	-32 005
Intérêts payés		-8 871	-7 803
Intérêts reçus		8 855	1 548
Impôts payés		-12 309	-3 060
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		149 146	135 183
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-29 754	-23 395
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-43 388	-27 861
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 339	1 438
Acquisition d'actifs financiers et octroi de prêts		-7 110	-58 710
Produits de cessions d'actifs financiers et remboursement de prêts		69 932	17 198
Acquisition de filiales, nette des liquidités acquises	37	-34 008	-132 150
Produits de cessions de sociétés associées	17	3 080	-
Acquisition de sociétés associées		-1 086	-741
Flux de trésorerie consacrés à des activités d'investissement		-40 995	-224 221
Remboursement des dettes financières à court terme, prêts à long terme et autres dettes à long terme		-121 921	-58 665
Augmentation des dettes financières à court terme, prêts à long terme et autres dettes à long terme		28 902	120 708
Paiements reçus pour le plan d'achat d'actions des employés	41	142	148
Paiements reçus pour l'exercice d'options		14	243
Dividendes versés à des intérêts minoritaires		-	-86
Dividendes versés aux actionnaires de Kudelski SA	40	-15 958	-7 921
Vente d'actions propres		605	-
Acquisition d'actions propres	26	-489	-
Flux de trésorerie (consacrés)/provenant des activités de financement		-108 705	54 427
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités		-10 554	-3 069
Variation des liquidités		-11 108	-37 680
Liquidités au début de l'exercice	24	210 139	247 819
Liquidités à la fin de l'exercice	24	199 031	210 139
Variation des liquidités		-11 108	-37 680

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009)

En CHF'000	Notes	Capital- actions	Agio	Résultats non distribués	Réserves de juste valeur et autres réserves	Ecart de conversion	Propres actions	Intérêts minorit- aires	Total des capitaux propres
Au 1er janvier 2009		523 960	59 981	-121 113	30 717	-30 662	-380	106 075	568 578
Total produits et charges comptabilisés au bilan de l'année		-	-	48 980	-146	-11 682	-	-2 380	34 772
Plan d'achat d'actions pour les employés	41	134	42	16					192
Exercice d'options par les employés		4	4						8
Augmentation de capital pour les employés	41	7 837	-1 413						6 424
Dividendes versés aux actionnaires de Kudelski SA	40			-7 921					-7 921
Impact lié aux transactions avec des intérêts minoritaires	4			-62 289				-70 854	-133 143
Impact des paiements fondés sur des actions dans des filiales	42			2 497				324	2 821
Dividendes versés à des intérêts minoritaires								-86	-86
Au 31 décembre 2009		531 935	58 614	-139 830	30 571	-42 344	-380	33 079	471 645
Total produits et charges comptabilisés au bilan de l'année		-	-	65 689	1 633	-30 868	-	-361	36 093
Plan d'achat d'actions pour les employés	41	88	86	5					179
Exercice d'options par les employés		7	7						14
Augmentation de capital pour les employés	41	1 653	329						1 982
Acquisition d'actions propres	42						-489		-489
Cession d'actions propres	26			225			380		605
Dividendes versés aux actionnaires de Kudelski SA	40			-15 958					-15 958
Impact lié aux transactions avec des intérêts minoritaires	4			-9 685				-16 910	-26 595
Impact des paiements fondés sur des actions dans des filiales	42			-993					-993
Paiements fondés sur des actions répartis dans le temps	42			135					135
Au 31 décembre 2010		533 683	59 036	-100 412	32 204	-73 212	-489	15 808	466 618

Au 31 décembre 2010, les réserves de juste valeur et autres réserves comprennent kCHF 33 470 (2009: kCHF 33 470) de la composante capitaux propres de l'emprunt obligataire convertible, kCHF -2 672 (2009: kCHF -2 672) d'une option de vente concernant l'acquisition d'intérêts minoritaires et kCHF -155 (2009: kCHF -227) de gains/(pertes) non réalisé(e)s sur des actifs financiers disponibles à la vente. Cela comprend également un gain non réalisé de kCHF 1 561 relatif à la couverture des flux de trésorerie.

Les annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES

(A) Présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe Kudelski (« le Groupe » ou « la société ») ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (ci-après IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et son organisation précédente le International Accounting Standards Committee (IASC).

Les principes ci-après ont été appliqués avec cohérence à tous les exercices présentés. Ces états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, exception faite des éléments devant être présentés à leur juste valeur. L'établissement des états financiers consolidés en conformité avec les IFRS implique que la direction procède à des estimations et à des hypothèses qui ont des effets sur les montants des actifs et passifs présentés, des actifs ou passifs éventuels à la date de clôture des états financiers ainsi que sur les produits et charges. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. La note 2 donne des informations complémentaires sur les éléments nécessitant un degré plus élevé de jugement ainsi que les estimations significatives retenues dans le cadre de l'établissement des comptes annuels. La date de bouclage des états financiers individuels de toutes les sociétés du Groupe est le 31 décembre.

(B) Consolidation

(a) Filiales

Les filiales sont les entités juridiques dont le Groupe peut diriger la politique financière et opérationnelle, supposant généralement une possession de plus de la moitié des droits de vote, à moins qu'une entité soit détenue de manière temporaire. L'existence et les effets des droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération lors de la détermination du contrôle. Les filiales comprennent également les sociétés dans lesquelles le Groupe ne possède pas de manière directe ou indirecte plus de la moitié des droits de vote

mais exerce suffisamment de pouvoir pour gouverner la politique financière et opérationnelle et supporte une responsabilité pour les principaux risques supérieure à sa quote-part d'intérêt.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à la date à laquelle leur contrôle est transféré au Groupe et sortent du périmètre de consolidation à la date où le Groupe cesse d'exercer ce contrôle.

Les transactions intra-groupe, les soldes du bilan ainsi que les gains non réalisés sur transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sur transactions internes au Groupe sont également éliminées à moins qu'une perte de valeur soit constatée sur l'actif transféré.

Le Groupe applique le principe de l'entité économique (« economic entity approach ») dans le cadre des transactions avec des intérêts minoritaires. Lors d'acquisition d'intérêts minoritaires, la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt des fonds propres de la filiale acquise est enregistrée dans les capitaux propres. Les gains et pertes sur les ventes d'intérêts minoritaires sont également enregistrés dans les capitaux propres.

Les politiques comptables des sociétés ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(b) Coentreprises

Lorsque que le Groupe a un intérêt dans une société contrôlée conjointement, la méthode de consolidation proportionnelle est utilisée.

Le Groupe agrège ligne par ligne sa quote-part aux charges et produits, actifs et passifs et flux de trésorerie à la coentreprise.

Le Groupe reconnaît la partie des gains et pertes à la coentreprise qui est attribuable aux autres coentrepreneurs sur les ventes d'actifs du Groupe. Le Groupe ne reconnaît pas sa part de gain ou de perte résultant de l'acquisition par le Groupe d'actifs vendus par

la coentreprise tant que ce dernier n'a pas été revendu à un tiers. Néanmoins, une perte est reconnue immédiatement lorsqu'elle résulte d'une réduction de la valeur nette de réalisation d'un actif circulant ou d'une perte de valeur. Les politiques comptables des coentreprises ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(c) Sociétés associées

Les sociétés associées sont les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence significative mais ne sont ni une filiale ni une coentreprise du Groupe. Une influence significative permet de participer au processus décisionnel en matière de politique financière et opérationnelle de la société associée sans avoir le pouvoir de les contrôler. Elle est présumée lorsque le Groupe détient au moins 20% des droits de vote de la société associée.

Les sociétés associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et sont reconnues initialement à leur coût d'acquisition. Les gains non réalisés sur les transactions entre le Groupe et ses sociétés associées sont éliminés à concurrence de l'intérêt du Groupe dans la société associée. Les pertes non réalisées sont également éliminées à moins qu'elles ne résultent d'une perte de valeur de l'actif transféré. Les politiques comptables des sociétés associées ont été adaptées si nécessaire pour assurer un traitement uniforme avec celles adoptées par le Groupe.

(C) Regroupement d'entreprises

La méthode anglo-saxonne (« purchase method ») est utilisée lors d'acquisitions de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition est évalué selon la juste valeur des actifs remis, des actions émises ou des passifs engagés voire repris à la date de l'acquisition. Les actifs identifiables acquis et les passifs repris, engagés ou éventuels lors d'un regroupement d'entreprises sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition quelle que soit la part des intérêts minoritaires. Les

coûts liés à une acquisition sont comptabilisés au compte de résultat.

Les actifs identifiables acquis comprennent l'ajustement à la juste valeur des actifs corporels et incorporels. Lors de l'acquisition d'une filiale, le groupe valorise principalement les valeurs incorporelles en relation avec les développements technologiques, les listes de clients et les marques déposées lors de l'affectation du coût du regroupement d'entreprises. Elles sont évaluées à l'aide de techniques d'évaluation sur la base du plan d'affaires ajusté des sociétés acquises.

L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets de la société acquise constitue le Goodwill. Il est comptabilisé dans la monnaie locale de l'entreprise acquise. Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des des actifs nets de la société acquise, la différence est constatée dans les autres produits d'exploitation.

(D) Cessions

Le gain ou la perte résultant de cession est enregistré dans le compte de résultat. Le gain ou la perte de cession résulte de la différence entre le prix de vente et la part du Groupe dans les actifs nets de la société vendue à la date de transaction sous déduction des frais de transaction. L'écart de conversion cumulé enregistré dans les capitaux propres est reconnu dans le compte de résultat et est ajouté au gain ou à la perte sur la vente.

(E) Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe sont exprimés en francs suisses (CHF), monnaie de présentation du Groupe. La monnaie locale est généralement utilisée comme monnaie fonctionnelle à travers le monde. Dans les états financiers des sociétés respectives, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de bouclage. Les transactions sont enregistrées au taux de change en vigueur

au jour de la transaction. Tous les gains et pertes résultant d'opérations de change sont enregistrés dans le compte de résultat de la société.

Les produits, charges et flux de trésorerie des sociétés consolidées ont été convertis en francs suisses aux cours moyens. Les bilans sont convertis au cours de fin d'année. Les différences de conversion résultant de la variation des taux de change utilisés pour convertir les capitaux propres, le financement interne considéré comme investissement net dans une activité à l'étranger et le résultat net sont alloués aux écarts de conversion. Lors de la cession partielle ou totale d'une filiale, l'écart de conversion est transféré au compte de résultat.

(F) Constatations des produits

Le chiffre d'affaires comprend la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens et services dans le cours ordinaire des activités du Groupe. Le chiffre d'affaires est présenté net de taxe sur la valeur ajoutée, rabais, escomptes, commissions sur ventes et après élimination des ventes intra-groupe. Le Groupe reconnaît le revenu lorsqu'il peut être évalué de façon fiable, que son encaissement est raisonnablement assuré et que les critères spécifiques pour chaque activité du Groupe sont remplis selon les éléments décrits ci-dessous.

Le chiffre d'affaires est considéré comme étant évaluable de façon fiable lorsque toutes les contingences liées à la vente ont été résolues. Le Groupe fonde son estimation sur les résultats antérieurs en tenant compte du type de client, du type de transaction et de la spécificité de chaque arrangement.

(a) Vente de biens

La vente de biens est constatée lorsqu'une société du Groupe a livré un produit au client, que les principaux risques et avantages ont été transférés à l'acheteur et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les ventes de biens peuvent inclure la livraison de systèmes complets, comprenant du matériel, des logiciels, des développements spécifiques, un lot initial de cartes à puce, des licences et d'autres services. Lorsque le chiffre d'affaires relatif aux ventes de biens est soumis à une obligation de performance autre qu'une garantie, le chiffre d'affaires n'est constaté que pour la part acquise estimée.

(b) Prestations de services

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services comprend différents types de services comme l'intégration de systèmes, les développements spécifiques et l'adaptation sur mesure, la maintenance, la formation ainsi que du chiffre d'affaires résultant de solutions complètes de sécurité générant des revenus de service récurrents. Le chiffre d'affaires lié à l'intégration de systèmes, développements spécifiques et adaptation sur mesure est constaté sur la base de la méthode du pourcentage d'avancement. L'état d'avancement est déterminé en fonction des coûts encourus et des heures de travail effectives à la date critère mise en rapport avec le total des coûts et le total des heures estimées pour terminer le contrat. Pour certains clients, le Groupe s'engage à fournir des cartes à puce de remplacement à faible coût ou à titre gratuit contre le paiement d'une indemnité périodique pour assurer leur sécurité. Ce type de chiffre d'affaires est constaté lorsqu'il est acquis alors que leurs coûts estimés pour couvrir le risque sont comptabilisés en tant que charges de matières et consommables et sont présentés sous la rubrique provisions au bilan. Le chiffre d'affaires lié à la maintenance ou à la formation est reconnu lorsqu'il est contractuellement acquis (le chiffre d'affaires lié à la maintenance est réparti sur la durée contractuelle).

(c) Redevances et licences

Les produits de redevances sont constatés lorsqu'ils sont acquis. Si le contrat de licence comprend certaines obligations

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

liées à la performance, le chiffre d'affaires est constaté lorsque les obligations ont été remplies. Les produits de licences portant sur une période déterminée sont reconnus de manière linéaire sur la durée du contrat. Pour les contrats de licences de logiciels qui ne nécessitent pas de modification ou d'adaptation importante dudit logiciel, le Groupe enregistre le chiffre d'affaires liés à ces nouveaux logiciels lorsque: (1) la société conclut un accord juridique liant le client pour la licence d'utilisation du logiciel; (2) le produit est livré; (3) le montant du paiement du client est fixe ou déterminable et ne comporte pas d'incertitudes ou d'éventualités majeures; et (4) le recouvrement est probable.

(d) Contrats à éléments multiples - mode service

Le chiffre d'affaires lié aux solutions complètes de sécurité peut comprendre des éléments matériels, logiciels, développements spécifiques, licences, cartes à puce, maintenance et autres services conformément aux dispositions contractuelles spécifiques définies avec le client. Il est constaté lorsqu'il est contractuellement acquis et est généralement dépendant du nombre d'abonnés ou du nombre de cartes à puce livrées ou mises à leur disposition. Le Groupe considère certaines ventes de cartes à puce avec des modalités de paiement étendues faisant partie de cette catégorie. Lorsque la juste valeur d'un élément particulier ne peut pas être déterminée, le chiffre d'affaires est intégralement affecté à l'élément non délivré. Lorsque la propriété des actifs livrés n'est pas transférée, ces actifs mis à disposition des clients dans le cadre de tels contrats sont initialement reconnus dans le bilan au prix d'acquisition sous la rubrique immobilisations corporelles. Les amortissements des actifs mis à disposition des clients sont déterminés selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat. Les charges d'amortissement sont présentées sous la rubrique amortissements et pertes de valeur au compte

de résultat. Lorsque la propriété des actifs livrés est transférée, le coût est différé sous la rubrique coûts des contrats différés et est chargé de manière linéaire à la rubrique matières premières et consommables utilisés sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat.

Dans les deux cas de figure, les montants activés font l'objet de tests périodiques de perte de valeur.

Les autres coûts (tels que maintenance, services et efforts de sécurité) liés à ces contrats sont constatés lorsqu'ils sont encourus. Lorsqu'il est probable que les coûts totaux du contrat seront supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, la perte prévisible est enregistrée immédiatement.

(e) Paiements aux clients

Des paiements à des clients pour initier ou renouveler des relations d'affaires nouvelles ou existantes sont effectués par le Groupe et sont initialement comptabilisés sous la rubrique coûts des contrats différés. Ils sont ensuite affectés au compte de résultat sur une base linéaire selon la durée du contrat, en diminution du chiffre d'affaires. Ces montants portés au bilan font l'objet de tests périodiques de perte de valeur.

(f) Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsque les conditions pour les toucher ont été remplies et que leur attribution est raisonnablement assurée. Elles sont reconnues dans le compte de résultat en tant que autres produits d'exploitation, sauf si elles sont liées à un actif immobilisé. Dans ce cas, elles sont déduites du montant de l'actif immobilisé.

(g) Produits financiers

Les produits financiers sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(G) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés comprenant les contrats de change à terme, options et swaps d'intérêt sont initialement consta-

tés puis réévalués au bilan à leur juste valeur. La méthode d'enregistrement des gains ou pertes latents dépend de l'affectation ou non de l'instrument dérivé à la couverture d'un risque spécifique et de s'il remplit ou non les critères d'instrument de comptabilité de couverture.

Le Groupe désigne certains instruments financiers dérivés représentant, dans le cadre de la comptabilité de couverture, des instruments de couverture de la juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés (couverture de la juste valeur) ou des instruments de couverture de transactions prévues (couverture des flux de trésorerie). Le Groupe documente, en début de transaction, la relation existant entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs fixés en terme de gestion des risques pour les prises de positions de couverture. Dans le cadre de ce processus, tous les instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont rapprochés des actifs, passifs ou flux de trésorerie auxquels ils se rapportent. Le Groupe documente et teste, lors de la conclusion de la couverture et par la suite, le caractère hautement efficace des instruments financiers dérivés exploités à des fins de couverture pour compenser les variations de juste valeur des actifs couverts.

(a) Instruments dérivés ne remplissant pas les critères de comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés, générant effectivement une couverture économique conforme à la politique du Groupe en matière de gestion des risques, ne remplissent pas les critères spécifiques de la comptabilité de couverture selon IAS 39. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne peuvent pas donner lieu à la comptabilité de couverture conformément à IAS 39 sont constatés immédiatement au compte de résultat sous la rubrique autres produits/(charges) financier(e)s, net.

(b) Couverture de la juste valeur

Les variations de la juste valeur des instru-

ments financiers dérivés désignés comme couverture de la juste valeur et répondant aux critères permettant de les qualifier en tant que tels tout en étant hautement efficaces, sont constatées au compte de résultat ainsi que les variations de la juste valeur de l'élément couvert.

(c) Couverture de flux de trésorerie

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie et répondant aux critères permettant de les qualifier en tant que tels tout en étant hautement efficaces, sont constatées dans l'état des produits et charges comptabilisés au bilan. Le gain ou la perte résultant de la part ineffective est reconnue immédiatement au compte de résultat sous autres produits/ (charges) financier(e)s, net. Lorsque la transaction prévue ou l'engagement ferme se traduit par l'enregistrement d'un actif ou d'un passif, les gains et pertes précédemment inclus dans les capitaux propres sont reportés sur l'évaluation initiale de l'actif ou du passif. Dans les autres cas, les montants enregistrés dans les capitaux propres sont transférés au compte de résultat et inscrits en produits ou charges au cours de la période sur laquelle la transaction prévue devrait affecter le compte de résultat. Les instruments qui peuvent être utilisés comprennent les contrats à terme sur devises, swaps de monnaies et également des stratégies d'options à coût zéro avec des échéances qui n'excèdent en règle générale pas six mois. Les instruments financiers dérivés sont contractés auprès d'établissements financiers de premier ordre, selon les procédures d'autorisation, de limite et de contrôle spécifiques.

(H) Impôts sur le résultat

Les impôts inscrits au compte de résultat comprennent les impôts courants et les impôts différés sur le bénéfice ainsi que l'impôt à la source non récupérable et les ajustements d'impôt des exercices précédents. Les impôts sur le résultat sont comp-

tabilisés dans le compte de résultat à moins qu'ils ne résultent d'opérations directement enregistrées par les capitaux propres; dans ce cas, ils sont également enregistrés par les capitaux propres. L'engagement relatif aux impôts sur le résultat est enregistré dans la même période que les produits et charges y afférents.

Les impôts différés sont les impôts attribuables aux différences temporaires générées lorsqu'une autorité fiscale reconnaît et évalue des actifs et passifs avec des règles différentes de celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable (comprehensive liability method) aux taux d'imposition adoptés ou prévus au moment où la différence temporaire est résorbée, à l'exception des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, coentreprises et sociétés associées, pour lesquelles le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable que la différence ne s'inversera pas dans un avenir proche.

Les différences temporaires et les pertes fiscales reportées qui pourraient être compensées avec des bénéfices futurs, générant des impôts différés actifs et passifs sont compensées dans une entité juridique afin de déterminer le montant net d'impôt différé actif ou passif. Les impôts différés actifs sont constatés pour autant qu'il soit probable qu'ils pourront être utilisés contre des profits futurs.

Les impôts différés ne sont pas constatés pour les impôts à la source et autres impôts qui seraient dûs sur la distribution des réserves ouvertes de certaines filiales. Ces montants sont soit réinvestis de manière permanente soit ils ne génèrent pas d'imposition grâce à des exonérations ou à l'application de conventions de double imposition.

(I) Immobilisations corporelles

(a) Généralités

Les terrains et immeubles sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition après

déduction des amortissements planifiés et des pertes de valeur, à l'exception des terrains qui sont présentés à leur coût d'acquisition moins les pertes de valeur.

La valeur d'acquisition comprend les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct, uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et si son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus. Les immeubles acquis, construits ou en cours de rénovation et autres aménagements des locaux sont alloués à des composantes qui sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette durée de vie utile peut varier de 4 à 50 ans. Les actifs commencent à être amortis lorsque ceux-ci sont prêts à être utilisés. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée de vie utile conformément au tableau suivant:

Equipements techniques et machines

Durée de vie en années

Machines et instruments de mesure	4 – 7
Matériel et installations numériques	4 – 5
Informatique et réseau	4
Actifs mis à disposition de clients	2 – 10

Autres immobilisations

Durée de vie en années

Mobilier de bureau et agencement	5 – 7
Véhicules	4 – 5

Les valeurs résiduelles des actifs et leurs durées de vie utiles sont revues et ajustées si nécessaire à chaque boucllement. Une perte de valeur est immédiatement constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est plus grande que sa valeur recouvrable

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

estimée. Les plus et moins values sur cession ou mise au rebut des immobilisations corporelles sont déterminées en comparant les produits reçus et les valeurs comptables des éléments cédés et sont incluses dans le compte de résultat consolidé.

(b) Immobilisations en leasing (crédit-bail)

Les immobilisations financées par des contrats de crédit bail à long terme figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe.

Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les autres dettes à court et à long terme. Les coûts de contrats de location sont comptabilisés directement au compte de résultat.

(c) Immobilisations mises à disposition de clients

Le Groupe met à disposition de clients des installations ainsi que des cartes à puce dans le cadre de solutions complètes de sécurité. Les actifs remis à ces clients restent propriété du Groupe; ils sont évalués à leur coût de revient et sont présentés à l'actif sous la rubrique équipements techniques et machines. Ces actifs sont amortis selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat. La charge figure sous la rubrique amortissements.

(J) Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Survenant après le 1er janvier 2004

Le Goodwill correspond à l'excédent du prix d'acquisition sur la part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Il est comptabilisé dans la monnaie locale de l'entreprise acquise. Dans le cadre de tests de perte de valeur, le Goodwill est alloué à des unités génératrices de trésorerie. Le Goodwill sur l'acquisition de filiales et de coentreprises est présenté sous les immobilisations incorporelles.

Le Goodwill sur l'acquisition de sociétés associées est présenté sous la rubrique

participations dans des sociétés associées. Le Goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'une revue annuelle pour perte de valeur et est présenté à son coût d'acquisition moins les pertes de valeur cumulées constatées. Le gain ou la perte sur la vente d'une société comprend la valeur résiduelle du Goodwill relatif à la société vendue.

Survenant avant le 1er janvier 2004

Le Goodwill résultant de regroupements d'entreprises qui se sont produits avant le 1er janvier 2004 a été éliminé directement par les capitaux propres conformément aux anciennes politiques comptables du Groupe et n'a pas été réintégré. Il n'est pas transféré au compte de résultat en cas de perte de valeur ou de cession.

(b) Recherche et développement générés à l'interne du groupe

Les frais de recherche et développement générés à l'interne du Groupe sont entièrement comptabilisés à charge du compte de résultat. Le Groupe considère que les incertitudes économiques inhérentes au développement des nouveaux produits empêchent de porter les coûts de recherche et développement à l'actif.

(c) Recherche et développement effectués par des prestataires externes

S'ils ne remplissent pas les critères pour une activation, ces dépenses de recherche et développement, logiciels destinés à des applications et contrats relatifs à des achats de technologie acquis auprès de prestataires externes, sont constatés au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En cas d'activation, ils sont amortis sur une période de 4 à 10 ans lorsque le développement est terminé et commercialisable.

(d) Logiciels informatiques

Les licences acquises pour les logiciels informatiques sont activées sur la base du coût engendré pour l'acquisition et la mise en fonction du logiciel spécifique. Ces coûts

sont amortis de manière linéaire sur leur durée de vie utile (trois à quatre ans). Les coûts liés au développement ou à la maintenance de logiciels informatiques sont comptabilisés à charge du compte de résultat.

(e) Autres immobilisations incorporelles en relation avec les regroupements d'entreprises

Selon IFRS 3, les frais de recherche et développement en cours, les développements technologiques, les listes de clientèle et les marques déposées sont valorisés lors du processus d'affectation du coût du regroupement d'une nouvelle entreprise. Les montants respectifs sont enregistrés séparément du Goodwill et sont alloués aux unités génératrices de trésorerie. Les immobilisations incorporelles acquises sont amorties linéairement selon le tableau ci-dessous:

Durée de vie en années

Développements technologiques	5 – 10
Listes de clientèle	10
Marques déposées	5

(K) Actifs financiers

Le Groupe classe tous ses instruments financiers dans les catégories suivantes: actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend du but pour lequel l'investissement a été contracté. La Direction détermine initialement la classification de ses investissements et la revoit à chaque date de bouclage.

(a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie a deux sous-catégories: actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux initialement désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été principalement acquis dans le but de revente à court terme ou s'il a

été désigné en tant que tel par la direction. Les instruments dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Les actifs figurant dans cette catégorie sont présentés comme actifs à court terme s'ils sont détenus à des fins de transaction ou si leur réalisation est prévue dans les douze mois dès la date d'établissement du bilan

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des échéances fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés dans un marché actif. Ils prennent naissance lorsque le Groupe fournit de l'argent, des biens ou des services à un débiteur sans intention de négocier la créance. Ils sont présentés sous actifs circulants, à l'exception des échéances supérieures à 12 mois après la date de l'établissement du bilan. Ces derniers sont présentés sous actifs à long terme. Les prêts et créances sont présentés au bilan sous les rubriques débiteurs clients et autres créances.

(c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont soit désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classifiés dans une des autres catégories. Ils comprennent également des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de cotation dans un marché actif et dont la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable. Ils sont présentés dans les actifs immobilisés, à moins que le management ne désire les réaliser dans les 12 mois qui suivent la date d'établissement du bilan. L'achat et la vente d'investissements sont constatés à la date de règlement. Les investissements sont initialement constatés à leur juste valeur majorée du coût d'acquisition pour tous les actifs financiers non classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les investissements sont décomptabilisés lorsque

les droits de recevoir leur rendement sont éteints ou ont été transférés et que le Groupe n'est plus titulaire des principaux risques et avantages.

Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes réalisés et non réalisés provenant de modification de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont inclus dans le compte de résultat de l'année où ils ont été générés. Les ajustements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres alors que les différences de change sur les éléments monétaires sont enregistrées par le compte de résultat. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou font l'objet d'une perte de valeur (impairment), les ajustements de juste valeur cumulés enregistrés dans les capitaux propres sont ressortis dans le compte de résultat.

La juste valeur des investissements cotés en bourse se base sur les cours de demande actuels. Lorsqu'un marché pour des actifs financiers n'est pas actif (ou pour les titres non cotés), le Groupe détermine la juste valeur en utilisant soit des méthodes d'évaluation, ou au coût d'acquisition lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable. Les méthodes d'évaluation retenues comprennent l'utilisation de transactions récentes entre tiers, références à d'autres instruments identiques en substance, analyse de flux de trésorerie actualisés et de modèles d'évaluation d'options ajustés afin de refléter les circonstances spécifiques de l'émetteur. S'il existe une indication objective de dépréciation d'un instrument de capitaux propres non coté qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur parce que celle-ci ne peut être mesurée de façon

fiable, le montant de la perte de valeur de cet actif financier est égal à la différence entre sa valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés aux taux d'intérêt de rendement exigés par le marché pour un actif financier similaire.

(L) Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient est déterminé à l'aide du prix moyen pondéré.

Le prix de revient des travaux en cours et des produits finis comprend les coûts directs de production et une part appropriée des frais généraux de production ainsi que l'amortissement des locaux de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des frais variables de vente applicables.

De plus, les produits en stock ne faisant plus partie des plans de production et de vente sont directement déduits de la valeur brute des stocks.

(M) Débiteurs-clients

Les débiteurs-clients sont évalués au coût amorti, sous déduction d'ajustements pour créances douteuses. Une provision pour perte de valeur sur les créances douteuses, basée sur une revue de tous les postes ouverts significatifs est constituée à la date du bilan.

(N) Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces en caisse et les investissements très liquides avec des échéances inférieures à trois mois. Cette rubrique peut être aisément convertie en espèces. Les découverts bancaires sont présentés au bilan sous dettes financières à court terme.

(O) Titres en portefeuille

Les titres en portefeuille se composent de papiers valeurs incorporant un droit de créance ou de propriété traités dans des

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

marchés liquides. Toutes les acquisitions ou ventes de titres en portefeuille sont constatées le jour de l'échange qui est la date où le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

(P) Capital-actions

Les actions ordinaires et les actions à droit de vote privilégié de Kudelski SA sont classées dans les capitaux propres et sont présentées à leur valeur nominale. La différence entre le paiement reçu pour les actions et la valeur nominale de l'augmentation de capital ainsi que les coûts directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options de Kudelski SA sont considérés comme une prime d'émission (agio) et font partie des capitaux propres.

Si une société du groupe achète des actions de la société (propres actions), la valeur payée, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables, est déduite des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société jusqu'à ce que les actions soient annulées ou revendues.

Lorsque de telles actions sont revendues, la contrepartie reçue, déduction faite de tous les coûts de transaction directement attribuables et des effets de l'impôt sur le résultat, est incluse dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société.

(Q) Emprunt obligataire convertible

Les emprunts obligataires convertibles sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nets des frais de transactions encourus. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti; la différence entre la recette (nette de frais de transaction) et la valeur de remboursement est répartie à charge du compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

La juste valeur du passif engagé de l'emprunt convertible est déterminée à l'émission grâce au taux d'intérêt observé sur le marché pour une obligation non convertible équivalente.

Ce montant est inscrit en tant que dette à son coût amorti jusqu'à son extinction intervenant lors de sa conversion ou à son échéance. La portion résiduelle des fonds reçus est affectée à l'option de conversion.

La part proportionnelle des frais d'émission alloués à l'élément passif de l'emprunt convertible est répartie sur sa durée de vie. Puisque l'emprunt obligataire convertible émis ne permet pas à l'émetteur de remettre de la trésorerie à l'exercice de l'option, l'élément de capitaux propres est initialement évalué et attribué aux réserves.

(R) Provisions

Les provisions sont constatées par le Groupe lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable que le versement d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour pertes opérationnelles futures ne sont pas constatées. Lorsqu'il y a un nombre similaire d'obligations, la probabilité qu'un versement soit nécessaire pour les régler est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est reconnue même si la probabilité de versement pour un cas isolé dans la même catégorie d'obligation est faible.

(S) Coût conditionnel dans le cadre d'acquisition de société

Dans le cadre d'acquisition de certaines sociétés, le prix final d'acquisition peut être dépendant des performances financières futures de la société acquise (« earn out »). L'engagement est déterminé annuellement en fonction des prévisions de performances futures selon les estimations de la Direction (« best management estimate »). Lorsqu'une partie du paiement est différé pour une acquisition de plus d'un an après la date du bilan, cette partie est escomptée à sa valeur actuelle nette et présentée dans les autres dettes à long terme.

(T) Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Le Groupe dispose de plans en primauté des cotisations ainsi que de plans en primauté des prestations dont les actifs sont généralement détenus par des fondations séparées. Les plans de prévoyance sont généralement financés par les employés et par la société du Groupe les employant et ce, en tenant compte des recommandations formulées par des actuaires qualifiés et indépendants. Pour les plans en primauté des prestations, les sociétés du Groupe constituent des provisions au titre des sommes dues à leurs salariés à leur retraite sur la base des coûts des services rendus.

Les engagements afférents aux plans en primauté des prestations correspondent à la valeur actualisée des obligations liées aux plans en primauté des prestations figurant au bilan, diminuées de la juste valeur des actifs du plan et ajustées des gains/pertes actuariels et du coût des services passés. La dette liée aux plans significatifs en primauté des prestations est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées qui reflètent les services rendus par les salariés à la date d'évaluation, compte tenu d'hypothèses relatives aux salaires projetés des salariés et s'appuie sur les taux d'intérêt des obligations d'entreprises extrêmement liquides et dont l'échéance est proche du terme du passif correspondant. Les gains et pertes actuariels résultant d'ajustements liés à l'expérience, modification de plan de prévoyance et des hypothèses actuarielles supérieures à la plus grande des valeurs entre 10% de la valeur de la fortune du plan et 10% de la valeur des obligations au titre des prestations définies du plan sont imputées au compte de résultat sur la durée de service moyenne des salariés concernés. Les contributions versées par le Groupe aux plans en primauté des cotisations sont imputées au compte de pertes et profits de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme comprennent les rémunérations différées régies par les normes légales des pays dans lesquels les sociétés sont implantées. Les coûts sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et figurent dans les charges de personnel.

(c) Plan d'achat d'actions

Le Groupe a mis en place un plan d'achat d'actions qui permet à certains employés d'acquérir un nombre spécifique d'actions à des conditions avantageuses; ces actions sont bloquées pendant 3 ans.

La différence entre la juste valeur de ces actions et le versement des employés pour l'acquisition de ces actions est portée à charge du compte de résultat le jour de la souscription. La juste valeur des actions remises est déterminée en fonction de la valeur boursière ajustée de la valeur estimée de la période de blocage.

(d) Participation au bénéfice, primes et gratifications

Le Groupe constate un engagement et une charge pour les participations au bénéfice, primes et gratifications lorsqu'il est engagé soit par contrat ou par coutume qui ont généré une obligation. De plus, le Conseil d'administration peut attribuer des actions à certains employés. Ces actions peuvent être assorties d'une période de blocage allant jusqu'à sept ans et sont enregistrées dans le compte de résultat à leur juste valeur à la date d'attribution. Une réduction est prise en considération pour la période de blocage.

(e) Paiements fondés sur des actions en faveur des employés d'OpenTV Corp

OpenTV Corp, une filiale du Groupe, enregistre des charges liées pour des paiements en actions ou options octroyées à ses

employés et membres du Conseil d'administration.

(f) Autres avantages du personnel

Les salaires, traitements, charges sociales et autres avantages sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'engagement dans les charges de personnel de l'année durant laquelle l'employé a rendu le service associé.

(U) Fournisseurs

Les fournisseurs sont comptabilisés initialement à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

(V) Coûts différés

Les coûts différés sont mesurés à leur coût de revient et sont affectés au compte de résultat selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat. La part des coûts différés qui sera chargée au compte de résultat dans un délai supérieur à 12 mois est présentée dans les autres actifs immobilisés.

(W) Propres actions

Les propres actions sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont présentées en diminution des capitaux propres. Les gains ou pertes sur ventes ou annulations de propres actions sont comptabilisés dans les réserves.

(X) Dividendes

Les dividendes sont enregistrés dans les états financiers de la période où ils ont été approuvés par les actionnaires du Groupe.

(Y) Nouvelles normes comptables et interprétations de l'IFRIC Normes et interprétations entrées en vigueur

Au 1er janvier 2010, le Groupe a adopté des nouvelles normes IFRS ainsi que des modifications ou révision. L'adoption des normes suivantes n'a eu que peu d'impact sur les états financiers:
IAS 27 (modification) - (entrée en vigueur

dès le 1er juillet 2009). Nécessite de comptabiliser dans les capitaux propres les effets de toute transaction avec les intérêts minoritaires s'il n'y pas de changement de contrôle. La norme précise également la comptabilisation en cas de perte de contrôle. Chaque intérêt minoritaire restant dans l'entité est réévalué à la juste valeur et une perte ou un gain est reconnu dans le compte de résultat.

De plus, le résultat complet doit être attribué aux actionnaires de la société mère et aux intérêts minoritaires même si le solde des intérêts minoritaires est déficitaire. Ces modifications auront un impact sur la comptabilisation des transactions à venir avec les intérêts minoritaires.

IAS 39 (modification) - (entrée en vigueur dès le 1er juillet 2009). Comptabilisation des instruments financiers et leur évaluation, éléments pouvant être désignés comme éléments de couverture. L'impact attendu sur les états financiers du Groupe est limité.

IFRS 3 (révision) - Regroupements d'entreprises (entrée en vigueur dès le 1er juillet 2009) implique des changements significatifs dans l'application des méthodes d'acquisition aux regroupements d'entreprises. Tous les paiements relatifs à l'acquisition d'entreprises doivent être enregistrés à leur juste valeur à la date d'acquisition, y compris les paiements éventuels, qui devront être réévalués par la suite à leur juste valeur à travers le compte de résultat. L'écart d'acquisition (Goodwill) peut être calculé sur la base de la part d'actif net détenue par la société mère ou il peut également inclure la part relative aux intérêts minoritaires. Tous les frais de transactions devront être comptabilisés en charge. Les modifications n'ont pas eu d'impact significatif.

Les améliorations annuelles en vigueur au 1er janvier 2010 n'ont eu qu'un impact limité sur les états financiers.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Les IFRICs suivantes n'ont pas été pertinentes pour les états financiers du Groupe:

IFRIC 9 - Réexamen des dérivés incorporés (en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2009);

IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger (en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2009);

IFRIC 17 – Distribution d'actifs non liquides à des actionnaires (en vigueur pour les périodes commençant le ou après le 1^{er} juillet 2009);

16 IFRIC 18 – Transfert d'actifs de clients (en vigueur pour les périodes commençant le ou après le 1^{er} juillet 2009);

Normes et interprétations en vigueur non appliquées

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées et devraient être appliquées pour les périodes comptables du Groupe commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011, ou pour des périodes plus éloignées mais dont le Groupe n'a pas anticipé l'application:

IAS 32 (modification) - (en vigueur à partir du 1^{er} février 2010) implique que les émissions de droits doivent être classés en capitaux propres dans certaines conditions.

IFRS 9 - Instruments financiers (en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2013) comprendra deux catégories pour l'évaluation des actifs financiers: le coût amorti et la juste valeur.

IAS 36 (modification) – (en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2010) clarifie le fait que la plus grande unité possible pour allouer le Goodwill, acquis lors d'un regroupement d'entreprises, est le segment opérationnel tel que défini par IFRS 8 avant aggrégation pour des raisons de publication.

IAS 24 - Information relative aux parties liées

– (en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2011) clarifie et simplifie la définition d'une partie liée et supprime la nécessité pour les parties liées gouvernementales d'indiquer le détail de toutes les transactions avec le gouvernement ou d'autres parties liées gouvernementales.

IFRS 2 (modification) – (en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2010) élargit l'interprétation donnée par IFRIC 11 pour la classification des conditions du groupe qui ne sont pas couverts par cette interprétation.

IFRS 5 (modification) – (en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2010) clarifie les indications en annexes requises et que les dispositions générales d'IAS 1 s'appliquent toujours.

L'adoption des IFRICs suivantes aura un impact limité ou ne sera pas pertinente pour les comptes du Groupe:

IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011);

IFRIC 19 - Extinction d'un engagement financier (entrée en vigueur pour les périodes commençant le ou après le 1^{er} juillet 2010).

2. NORMES COMPTABLES - ESTIMATIONS ET INCERTITUDES IMPORTANTES

Les principes comptables fondamentaux du Groupe Kudelski figurent en note 1 des états financiers consolidés du Groupe et sont conformes aux normes internationales d'informations financières (IFRS).

Des estimations et des jugements importants sont utilisés dans la préparation des états financiers dont le résultat futur réel peut différer de manière significative des hypothèses et estimations retenues et peuvent impacter de manière significative les rubriques décrites dans cette section.

Solutions complètes de sécurité générant des revenus de service récurrents

Comme défini à la note 1 F, le Groupe fournit à certains clients des solutions complètes de sécurités générant des revenus de service récurrents, soit en leur mettant à disposition des actifs dont l'amortissement est déterminé selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et celle du contrat soit en leur transférant la propriété des actifs. Dans ce cas, le coût est différé et est affecté à la rubrique matières premières et consommables utilisés selon la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat. Sur la base des clauses contractuelles avec chaque client, le Groupe peut ou doit remplacer ces actifs mis à disposition ou transférés aux clients soit pour des raisons de sécurité soit pour des raisons économiques. Un remplacement prématuré de ces actifs liés à une obsolescence technique pourrait occasionner un impact sur la rentabilité du Groupe puisque les actifs ou les coûts différés devraient faire l'objet d'une correction de valeur. En outre, ces contrats peuvent inclure des paiements aux clients qui font l'objet d'analyse pour perte de valeur. En cas de perte de valeur, la rentabilité du Groupe serait affectée par une réduction des coûts différés et des revenus.

Provision pour litiges et risques-produits

Un certain nombre de sociétés peut être sujet à des litiges et à des plaintes concernant les produits et/ou services livrés dans le cadre de la marche normale des affaires. Par conséquent, des plaintes peuvent être formées contre ces sociétés sans que le risque ne soit couvert par une provision ou une assurance externe. La direction estime que le résultat de ces actions ne serait pas significatif pour la situation financière du Groupe mais pourrait avoir un impact significatif sur les résultats futurs dans une période donnée.

Actifs d'impôt différé

Le Groupe est soumis aux impôts sur les

bénéfices dans un certain nombre de juridictions. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la partie des pertes fiscalement déductibles qui pourront être compensées avec des bénéfices futurs (note 18). Dans le but d'évaluer si elles génèrent un avantage économique futur, des projections sur les résultats futurs sont effectuées par société. Les résultats effectifs futurs peuvent varier de façon significative par rapport aux projections des bénéfices futurs retenus et peuvent par conséquent modifier de manière sensible les rubriques actif d'impôt différé et les impôts sur le bénéfice.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe Kudelski finance des plans de retraite et de pension de diverses formes à l'intention des employés qui satisfont aux exigences en la matière. Divers facteurs statistiques et autres facteurs visant à anticiper des événements futurs sont utilisés pour calculer les dépenses et les engagements en rapport avec ces plans. Ces facteurs comprennent des estimations concernant le taux d'escompte, le rendement escompté des actifs du plan et le taux des futures augmentations de rémunérations prévues par la Direction du Groupe. En outre, pour effectuer leurs estimations, les actuaires consultés par le Groupe ont recours à des informations statistiques telles que la probabilité de démission et de décès. Les hypothèses actuarielles (note 29) utilisées peuvent cependant s'écarter sensiblement des résultats effectifs en raison de la modification des conditions économiques, de taux de démission plus ou moins élevés ou d'une durée de vie plus ou moins longue des participants. Le Groupe a selon IFRS 1, enregistré ses écarts actuariels au 1er janvier 2004 au bilan et utilise l'approche du corridor pour reconnaître ses gains et pertes actuariels non reconnus.

Pertes de valeur liées au Goodwill

La détermination de perte de valeur sur Goodwill requiert une estimation de la valeur

utile de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le Goodwill a été alloué. La détermination de la valeur utile exige que le management estime les flux de trésorerie futurs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi qu'un taux d'escompte adéquat afin de déterminer sa valeur actuelle.

Les cash flows effectifs ainsi que les valeurs déterminées peuvent varier de manière significative de ceux qui ont été estimés en fonction des méthodes d'actualisation.

3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le département trésorerie fournit des services aux activités opérationnelles, coordonne l'accès aux marchés financiers nationaux et internationaux, mesure et gère les risques financiers liés aux opérations du Groupe à l'aide d'analyse des expositions. Ces risques comprennent les risques de marché (comprenant le risque de change, risque des taux d'intérêt et risques de prix), de crédit et de liquidité.

Le Groupe cherche à minimiser ces risques par l'utilisation de produits financiers dérivés pour couvrir leur exposition. L'utilisation de produits financiers dérivés est limitée par le manuel de directives pour la trésorerie, qui fournit des principes écrits sur les risques de change, risques d'intérêt, risques de crédit, l'utilisation de produit financiers dérivés et non-dérivés ainsi que le placement des excédents de trésorerie. Des procédures de contrôle interne assurent le respect de ces directives. Le Groupe n'effectue pas de transactions sur des instruments financiers, y compris instruments dérivés, à des fins de spéculation. Le département trésorerie rapporte de manière périodique au comité de gestion financière qui analyse les risques et les directives implémentées pour réduire l'exposition aux risques.

Risques de marché

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers de fluctuation des taux de

change et taux d'intérêt. Le Groupe applique une politique économique de couverture naturelle et peut contracter des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux monnaies étrangères et aux risques de taux d'intérêt comprenant:– contrats à terme sur devises ou stratégies d'options sur taux de change;– swaps de taux d'intérêt pour réduire le risque de hausse de taux d'intérêt. Le Groupe ne contracte pas de transactions financières comprenant un risque qui ne peut être quantifié au moment de la conclusion de la transaction, par ex. pas de vente d'actifs à découvert.

Le Groupe ne vend que des actifs existants ou couvre des transactions ou transactions futures qui sont d'ores et déjà connues. Les couvertures de transactions futures sont contractées conformément au manuel de directives pour la trésorerie sur la base de prévisions de flux de trésorerie. Pour la couverture des liquidités, des options sont uniquement contractées sur les actifs existants, ou sur des positions que le Groupe désire acquérir et pour lesquelles il dispose de suffisamment de liquidités. Le Groupe estime que l'effet de chaque perte de valeur sur ces instruments est généralement compensé par une augmentation de valeur de la transaction couverte.

(a) Risque de change

Le Groupe contracte des affaires dans différents pays qui utilisent différentes monnaies étrangères. Cependant, le Groupe établit ses états financiers en francs suisses. Il est dès lors exposé aux risques de taux de change et principalement à ceux liés au Dollar américain et à l'Euro. Les risques de change peuvent être liés à des transactions commerciales futures, des actifs et engagements inscrits au bilan et des investissements dans des activités étrangères. Afin de gérer les risques de change liés à des transactions commerciales futures, des actifs et engagements inscrits au bilan, le Groupe utilise des contrats à terme sur devises et des options à coût nul pour couvrir certains chiffres

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

d'affaires prévus. Les directives du Groupe exigent qu'une proportion fixe et déterminée de l'exposition liée à des encaissements soit couverte laissant le soin au comité de gestion financière la décision de couvrir la proportion restante sur la base de ses vues sur le marché. Le Groupe conclut également des contrats à terme sur devises pour couvrir le risque lié aux ventes prévues jusqu'à douze mois dans une certaine proportion définie par le manuel des directives de trésorerie. Les investissements dans les sociétés associées avec une monnaie fonctionnelle différente du franc suisse sont de nature à long terme : le Groupe ne couvre pas ce type d'exposition aux risques de change.

(b) Taux d'intérêt

Le Groupe est exposé aux risques de taux d'intérêt puisqu'il emprunte des fonds à des taux fixes et à des taux flottants. Le risque est géré par le Groupe en maintenant un mélange approprié entre les taux fixes et flottants, par l'utilisation de swaps et forwards de taux d'intérêt. Les activités de couverture sont régulièrement évaluées en fonction des vues sur les taux d'intérêt et l'appétit du Groupe face aux risques tout en s'assurant qu'une stratégie optimale de couverture soit appliquée, soit par un positionnement du bilan ou par la protection de la charge d'intérêt au cours de différents cycles de taux d'intérêts. Cependant, le Groupe n'a pas contracté ce type de couverture aux 31 décembre 2010 et 2009.

Autres risques de prix

Le Groupe est exposé aux risques de valeur pour des investissements dans des sociétés. Les investissements dans des sociétés sont détenus à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de transaction. Le Groupe ne fait pas de transactions actives sur ce type d'investissement.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une contrepartie fasse défaut sur ses obli-

gations contractuelles et qu'il en résulte une perte financière pour le Groupe. Le Groupe a pour principe de ne travailler qu'avec des contreparties dont la solvabilité financière est assurée tout en obtenant les garanties adéquates lorsque nécessaire afin de limiter les risques de défaut. Le Groupe utilise le rating de crédit comme information qui est fournie par des sociétés indépendantes de notation lorsque l'information est disponible. Lorsque ce type d'information n'est pas disponible, le Groupe utilise d'autres informations financières publiques ainsi que son propre historique pour évaluer ses principaux clients. L'exposition du Groupe et le rating de crédit de ses contreparties sont revues de manière continue et la valeur agrégée des transactions conclues est répartie entre les contreparties qui ont été approuvées. L'exposition de crédit est contrôlée par la limite attribuée à chaque contrepartie qui est revue et approuvée par le département en charge une fois par an. Le Groupe n'a pas de risque de crédit significatif sur une contrepartie individuelle ou sur un groupe de contreparties ayant des caractéristiques similaires. Le Groupe définit les contreparties comme ayant des caractéristiques similaires si elles sont des parties liées entre-elles. La concentration de crédit n'a pas dépassé, 10% de la valeur brute des actifs monétaires à la fin de l'exercice. Le risque de crédit sur les liquidités et sur les instruments financiers dérivés est limité puisque les contreparties sont des établissements bancaires avec des hauts ratings octroyés par des agences de notations internationales. Le montant maximum du risque de crédit est la valeur comptable de l'actif financier.

Gestion du risque de liquidité

Le Groupe a constitué un cadre approprié de gestion des risques de liquidité pour les besoins de la gestion des liquidités et du financement externe à court, moyen et long-terme. Le Groupe gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, négociant des lignes de crédit bancaires et

des réserves d'emprunt tout et en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et en faisant correspondre les profils d'échéance des actifs et passifs financiers.

4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Solutions pour la télévision numérique

Le 10 décembre 2010, le Groupe a clôturé un contrat d'achat d'actifs visant à acquérir certains actifs de la société française Iwedia, active dans le domaine technologique pour une contrepartie en espèces de EUR 0,5 million (CHF 0,7 million). Iwedia développe des logiciels pour les opérateurs télévisuels et pour les fabricants des décodeurs et de télévisions numériques intégrées. Aucun goodwill ne résulte de ce regroupement d'entreprise.

Accès public

Le 17 mai 2010, Skidata AG a acquis 100% de C-oncept software GmbH, Autriche pour le prix de kCHF 2 293. C-oncept software GmbH fournit des solutions logicielles en ligne ainsi que des services. Un Goodwill de kCHF 105 a été attribué à l'unité génératrice de trésorerie Public Access et est lié à la capacité des employés à développer des services d'accès conviviaux.

Les actifs et passifs agrégés liés aux regroupements d'entreprises ci-avant de l'année 2010 sont comme suit:

En CHF'000	Valeurs comptables de l'entreprise acquise	Juste valeur des actifs nets acquis
Immobilisations corporelles	88	317
Immobilisations incorporelles (sans le goodwill)	15	3 324
Stocks	135	-
Débiteurs clients	542	542
Fournisseurs	-356	-356
Autres dettes à court terme	-137	-137
Dettes à long terme	-	-852
Actifs nets	287	2 838
Acquisition d'intérêts minoritaires		-
Juste valeur des actifs nets acquis		2 838
Coût d'acquisition:		
- paiement en espèces		2 943
Juste valeur des actifs net acquis		-2 838
Goodwill		105
Coût d'acquisition:		
- paiement en espèces		2 943
Liquidités acquises		-
Acquisition de filiales, nette des liquidités acquises		2 943

19

Correction d'anciens prix d'acquisition

Le 18 septembre 2009, le Groupe a acheté 100% de Medialive SA, une société française qui a été par la suite fusionnée avec Nagra France SAS. La répartition finale du coût d'acquisition dépendait de l'accord des autorités fiscales françaises d'imputer les pertes fiscales déductibles sur le résultat fiscal de Nagra France SAS. Cet accord a été obtenu au cours du premier semestre 2010. En conséquence, la répartition du coût d'acquisition a été modifiée afin de refléter cet avantage fiscal de CHF 2.5 millions. Il a été considéré comme Badwill. Ce Badwill est présenté dans le compte de résultat sous la rubrique Autres produits d'exploitation.

Transactions avec des intérêts minoritaires

Le 26 mars 2010, OpenTV Corp a intégralement remboursé toutes les actions de classe A autres que celles détenues par le Groupe Kudelski. Au total, 16 098 257 actions, représentant 11.5% du capital-actions de la société ont été remboursées pour un montant total de kCHF 26 595. Le remboursement des actions précitées a été traité comme une transaction avec des intérêts minoritaires et a été alloué aux réserves pour kCHF 9 685 et aux intérêts minoritaires pour kCHF 16 910. De plus, dans le cadre du processus de privatisation, des paiements en espèces ont été effectués pour kCHF 1 101 pour l'annulation des droits d'options d'employés ou d'anciens employés. Des paiements d'employés pour kCHF 108 ont été reçus pour l'exercice de droits d'options. Les transactions ci-dessus ont été considérées comme impact des paiements fondés sur des actions dans des filiales et ont été allouées aux réserves pour kCHF 993.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2009

Digital Television Solutions

Le 1er juillet 2009, le Groupe a clôturé un contrat d'achat d'actifs visant à acquérir les actifs de l'activité Medioh!, appartenant à Clickcaster Inc pour une contrepartie en espèces de USD 0,1 million (CHF 0,1 million). Medioh! est active dans les technologies médias qui agrège des contenus web de « mid tail » et fournit une plateforme de publication de contenus et de widgets pour les appareils multimédias. Le contrat prévoit également une clause d'« earn-out » qui n'a pas été prise en considération dans la détermination du coût d'acquisition. Aucun goodwill ne résulte de ce regroupement d'entreprises.

Le 18 septembre 2009, le Groupe a acheté 100% de Medialive SA pour une contrepartie en espèces de EUR 1,2 million (CHF 1,8 million). Medialive SA développe et licencie des solutions innovantes et brevetées de protection du contenu ainsi que des technologies de marquage pour la distribution de contenu par radiodiffusion, Internet et par les réseaux et appareils mobiles. La répartition finale du coût d'acquisition a été révisée comme indiqué dans cette section (voir Correction d'anciens prix d'acquisition). Aucun Goodwill n'a résulté de ce regroupement d'entreprises

Les actifs et passifs agrégés liés aux regroupements d'entreprises de l'année 2009 se présentent comme suit:

20

En CHF'000	Valeurs comptables de l'entreprise acquise	Juste valeur des actifs nets acquis
Immobilisations corporelles	21	21
Immobilisations incorporelles (sans le goodwill)	1 075	1 484
Actifs financiers et autres actifs immobilisés	34	34
Débiteurs clients	24	24
Autres actifs circulants	691	691
Liquidités	33	33
Fournisseurs	-104	-104
Autres dettes à court terme	-146	-146
Dettes à long terme	-114	-114
Actifs nets	1 514	1 923
Acquisition d'intérêts minoritaires		-
Juste valeur des actifs nets acquis		1 923
Coût d'acquisition:		
– paiement en espèces		1 885
– frais d'acquisition		38
Juste valeur des actifs net acquis		-1 923
Goodwill		-
Coût d'acquisition:		
– paiement en espèces		1 885
– frais d'acquisition		38
Liquidités acquises		-33
Acquisition de filiales, nette des liquidités acquises		1 890

Correction d'anciens prix d'acquisition

Le 17 septembre 2008, OpenTV a acquis le 100% des actions de RuzzTV, Australie. Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a payé un montant en espèces de AUD 0.2 million (CHF 0.2 million) et le paiement conditionnel a été adapté durant la période d'une année après la date d'acquisition pour refléter la meilleure estimation du management des versements à effectuer. Un Goodwill additionnel de CHF 0.4 million et un paiement éventuel de CHF 0.2 million ont été considérés dans le cadre de l'établissement des états financiers 2009.

Transactions avec des intérêts minoritaires

Fin 2009, le Groupe Kudelski a lancé un processus d'offre public d'achat pour acquérir la partie flottante des actions cotées d'OpenTV Corp. En date du 31 Décembre 2009, le Groupe a acquis un complément de 77 668 849 actions de type A pour une somme en espèces de kUSD 120 387 (kCHF 123 999) portant ainsi sa quote-part de participation à 88.51% et à 96.13% des droits de vote. Des frais d'acquisition de kUSD 8 878 (kCHF 9 144) ont été considérés comme faisant partie du coût d'acquisition. L'acquisition des actions ci-dessus et leurs coûts d'acquisition sont traités comme une transaction avec les intérêts minoritaires et pour une valeur totale de kCHF 133 143 qui a été allouée aux réserves pour kCHF 62 743 et aux intérêts minoritaires pour kCHF 70 400.

Les paiements en actions, exercice d'options et droits de conversion pour OpenTV Corp ont généré un résultat de dilution enregistré par les capitaux propres de kCHF 454.

Contribution et information pro forma incluant les regroupements d'entreprises pour toute l'année 2010

La contribution des activités nouvellement acquises au résultat net du Groupe de la date d'acquisition au 31 décembre 2010, s'élève à kCHF -1 038 (2009: kCHF -1 173).

Au cas où les acquisitions avaient eu lieu le 1^{er} janvier, le chiffre d'affaires et le résultat net de la période auraient été respectivement de kCHF 1 035 820 (2009: kCHF 1 052 519) et kCHF 64 549 (2009: kCHF 50 337).

5. CESSION

Le 19 février 2010, le Groupe a cédé sa participation de 28% dans Ticketcorner AG, société associée du groupe, pour kCHF 3 080. De plus, l'acquéreur a remboursé le prêt ainsi que les intérêts dus par Ticketcorner.

Survenu en 2009

Aucun désinvestissement n'a été effectué en 2009.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

6. INFORMATION SECTORIELLE

IFRS 8 requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur la base du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel.

Les secteurs opérationnels du Groupe représentent les unités d'affaires stratégiques qui offrent différents produits et services pour lesquels un reporting interne est adressé au principal décideur opérationnel. Celui-ci revoit les rapports internes dans le but d'allouer les ressources aux différents secteurs et mesurer leurs performances.

Le Groupe est opérationnellement organisé sur une base mondiale en 3 secteurs opérationnels:

- Solutions pour la télévision numérique
- Accès public
- Middleware & publicité

Ces secteurs opérationnels, qui font l'objet d'un management reporting interne, peuvent être décrits comme suit:

La division Solutions pour la télévision numérique fournit des solutions ouvertes d'accès conditionnel qui permettent aux opérateurs de télévision numérique et aux fournisseurs de contenu d'offrir des services à forte valeur ajoutée sur une plateforme sécurisée dans le cadre de la télévision à péage.

La division Accès public fournit des systèmes de contrôle d'accès pour les remontées mécaniques, parkings, stades, salles de spectacles et événements importants ainsi que des cartes multifonctions pour les universités et grandes entreprises.

22

L'information sectorielle pour 2010 et 2009 est comme suit:

En CHF'000	Divisions opérationnelles	
	2010	2009
Total des ventes par division	690 194	689 906
Ventes inter-divisions	-5 717	-4 871
Total chiffre d'affaires net avec les tiers	684 477	685 035
Amortissements	-45 196	-39 512
Pertes de valeur	-1 177	-8 200
Résultat opérationnel - sans produits et charges Corporate	129 465	67 503
Produits et charges Corporate non affectés		
Charges d'intérêts et autres produits/(charges) financier(e)s, net		
Résultat provenant des sociétés associées		
Résultat avant impôts		
	31.12.2010	31.12.2009
Total des actifs sectoriels	733 402	756 948

Les charges d'intérêts, autres produits/(charges) financier(e)s, net et le résultat provenant des sociétés associées ne sont pas alloués aux secteurs opérationnels puisqu'il sont gérés de manière centrale.

La division Middleware & publicité fournit des logiciels middleware, des applications comprenant des solutions avancées pour la publicité, des services interactifs ainsi que des services professionnels pour la télévision numérique et interactive.

Les produits et charges concernant Corporate comprennent les charges afférentes au siège social du Groupe et ceux qui ne sont pas directement attribuables aux divisions spécifiques. Ces éléments sont présentés sous «Produits et charges Corporate non affectés».

L'indicateur de performance présenté pour mesurer la performance du secteur opérationnel est le résultat opérationnel de la division.

Le résultat opérationnel du secteur est basé sur les mêmes principes comptables que ceux du résultat opérationnel consolidé excepté que les ventes inter-divisions sont éliminées uniquement au niveau des comptes de Groupe. Les transactions inter-divisions sont contractées selon le principe du prix de marché.

Les actifs sectoriels publiés comprennent le total des actifs alloués par division à l'exception des soldes inter-divisions qui sont éliminés. Les investissements dans les sociétés associées et dans les actifs à long-terme ne sont pas fournis au décideur opérationnel et ne sont de ce fait pas publiés par secteur. Les actifs non-alloués comprennent les actifs qui sont gérés de façon centrale. Ils font partie de la réconciliation du bilan.

Accès public		Middleware & publicité		Total	
2010	2009	2010	2009	2010	2009
224 727	236 674	139 328	139 235	1 054 249	1 065 815
-103	-82	-13 257	-8 519	-19 077	-13 472
224 624	236 592	126 071	130 716	1 035 172	1 052 343
-9 100	-9 415	-7 501	-7 371	-61 797	-56 298
-	-	-	-	-1 177	-8 200
8 802	16 777	-6 425	10 535	131 842	94 815
				-21 830	-21 469
				-33 386	-14 098
				4 897	1 275
				81 523	60 523
31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
155 422	205 562	180 380	286 056	1 069 204	1 248 566

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Les actifs sectoriels réconcilient au bilan comme suit:

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Total des actifs sectoriels	1 069 204	1 248 566
Liquidités	30 981	6 866
Autres actifs circulants	602	81
Actifs financiers et autres actifs immobilisés	4 568	2 659
Total de l'actif du Groupe	1 105 355	1 258 172

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le pays de domicile de la société est la Suisse. Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec des clients tiers et l'information relative aux actifs à long terme par pays sont présentés ci-après:

24

En CHF'000	Chiffres d'affaires net avec			
	les tiers		Actifs immobilisés	
	2010	2009	31.12.2010	31.12.2009
Suisse	44 889	41 998	240 859	245 821
Etats-Unis	154 838	162 262	119 018	133 607
France	93 359	92 345	15 439	18 665
Italie	91 958	96 886	897	1 108
Allemagne	75 544	66 087	5 790	6 568
Royaume Uni	74 184	66 516	1 710	632
Brésil	72 663	35 644	-	-
Reste du monde	427 738	490 605	54 003	59 146
	1 035 172	1 052 343	437 716	465 547

Les actifs à long terme ne comprennent pas les instruments financiers, les actifs d'impôt différés et les actifs liés aux avantages du personnel. Les ventes sont localisées sur la base du lieu de situation du client.

INFORMATION SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Aucun client pris de manière individuelle n'a représenté plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

REVENUE CATEGORIES

En CHF'000	2010	2009
Ventes de biens	537 754	590 821
Prestations de services	331 654	288 093
Redevances et licences	165 764	173 429
	1 035 172	1 052 343

7. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En CHF'000	2010	2009
Contributions gouvernementales	29 758	7 414
Profit résultant d'un regroupement d'entreprises	2 473	-
Gains/(Pertes) sur ventes d'immobilisations	668	-1 707
Modification d'earn-out	-761	-
Autres	2 031	2 726
	34 169	8 433

En 2010, les subventions reçues du gouvernement comprennent un droit unique provenant d'exercices antérieurs qui n'a rempli les conditions pour sa reconnaissance qu'en 2010.

8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En CHF'000	2010	2009
Développement et frais d'ingénierie	56 992	54 485
Frais de voyages, de repas et de logement	36 073	34 132
Frais légaux et de consultants	41 844	36 138
Frais administratifs	34 384	29 473
Frais d'immeuble et d'infrastructure	34 294	31 381
Frais de marketing et de vente	14 382	14 356
Impôts autres que les impôts sur le bénéfice	5 425	7 682
Assurances, frais de véhicules et autres	10 581	20 003
	233 975	227 650

Des éléments de l'exercice précédent ont été reclassés de «Assurances, frais de véhicules et autres» à «Développement et frais d'ingénierie» pour kCHF 4 357 à des fins de comparaison.

9. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

En CHF'000	Note	2010	2009
Terrains et immeubles	15	6 311	8 655
Equipements et machines	15	31 402	31 538
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles		37 713	40 193
Immobilisations incorporelles	16	25 261	24 305
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles		25 261	24 305
Total amortissements et pertes de valeur sur immobilisations		62 974	64 498

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

10. CHARGE D'INTÉRÊTS

En CHF'000	Note	2010	2009
Charge d'intérêts:			
– Emprunt obligataire convertible 2005–2012	28	11 546	11 391
– Autres et frais bancaires		5 163	3 049
		16 709	14 440

11. AUTRES PRODUITS/(CHARGES) FINANCIER(E)S, NET

En CHF'000	Note	2010	2009
Produits d'intérêts		2 562	4 768
Gains/(pertes) sur instruments dérivés sur devises ne qualifiant pas pour la comptabilité de couverture		-2 437	-3 055
Gains/(pertes) de change financier(e)s, net	13	-17 463	-1 121
Gain sur cession de titres		400	–
Autres		261	-250
		-16 677	342

Des variations de juste valeur de kCHF 72 (2009: kCHF -165) pour les actifs financiers disponibles à la vente ont été comptabilisées par les capitaux propres alors que kCHF 0 (2009: kCHF 0) ont été ressortis des capitaux propres et reconnus par le compte de résultat. Les modifications de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction s'élèvent à kCHF -2 437 (2009: kCHF -3 055) et est présentée sous Gains/(pertes) sur instruments dérivés sur devises ne remplissant pas les conditions de la comptabilité de couverture.

12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En CHF'000	Note	2010	2009
Impôts courants sur le résultat		-13 138	-13 487
Impôts différés sur le résultat	18	438	4 899
Autres impôts et taxes		-2 146	-844
		-14 846	-9 432

Les autres impôts et taxes consistent en de l'impôt à la source étranger non récupérable.

Les impôts calculés sur le résultat avant impôts sont différents du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux moyen applicable aux bénéficiaires des diverses sociétés comme suit:

En CHF'000	2010	2009
Résultat avant impôts	81 523	60 523
Impôts calculés au taux domestique applicable aux bénéficiaires dans les pays respectifs	-22 693	-16 721
Effet des bénéficiaires non soumis à l'impôt ou imposés à un taux réduit	11 172	3 013
Effet de l'utilisation des pertes fiscales et différences temporaires précédemment non reconnues	3 675	8 942
Effet des amortissements et de la non reconnaissance de pertes fiscales et des différences temporaires actives	-5 678	-2 926
Effet du résultat des sociétés associées consolidées net d'impôt	428	342
Effets des charges fiscalement non déductibles	-574	-1 363
Effet des ajustements liés à de précédents exercices	330	-17
Effet des impôts à la source non-récupérables	-2 146	-844
Autres	640	142
Impôts sur le résultat	-14 846	-9 432

27

Le résultat avant impôt comprend l'intégralité du résultat avant impôt de filiales non détenues à 100% dont les impôts sont payés par leurs actionnaires puisqu'il s'agit de sociétés fiscalement transparentes. Ceci a pour effet que le bénéfice avant impôt comprend le 100% du résultat avant impôt de ces filiales alors que seules les quote-parts d'impôts relatives aux pourcentages de détention sont constatés dans le compte de résultat en raison de structures fiscales particulières. Si le Groupe avait dû reconnaître 100% des impôts lié à ces filiales, l'impact théorique se serait élevé à kCHF 1 157 (2009: kCHF 127). Il est présenté sous la rubrique «Autres» dans le tableau ci-dessus.

Le taux pondéré moyen d'impôt est de 27.84% (2009: 27.63%).

13. RÉSULTAT DE CHANGE NET

Les différences de change enregistrées dans le compte de résultat sont les suivantes:

En CHF'000	2010	2009
Chiffre d'affaires net	-10 106	3 274
Matières premières et consommables utilisés	5 265	-1 512
Autres produits/(charges) financier(e)s, net	-17 463	-1 121
Total différence de change	-22 304	641

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

14. RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice. Le nombre d'actions en circulation se détermine en déduisant le nombre moyen d'actions achetées et détenues comme actions propres du nombre total d'actions émises.

En CHF'000	2010	2009
Résultat net attribuable aux actions au porteur	59 988	44 715
Résultat net attribuable aux actions nominatives	5 701	4 265
Total résultat net attribuable aux actionnaires	65 689	48 980
Moyenne pondérée des actions au porteur en circulation	48 715 278	48 535 674
Moyenne pondérée des actions nominatives en circulation	46 300 000	46 300 000
Résultat de base par actions (en CHF)		
Actions au porteur	1.2314	0.9213
Actions nominatives	0.1231	0.0921

28

Résultat dilué par action

Le bénéfice dilué par action tient compte de toutes les dilutions potentielles du résultat par action provenant de la dette convertible et du plan d'options sur les actions Kudelski SA.

En CHF'000	2010	2009
Résultat net attribuable aux actionnaires	65 689	48 980
Elimination de la charge d'intérêt liée à l'emprunt convertible*	–	–
Impact fiscal sur ajustements ci-dessus	–	–
Résultat net utilisé pour déterminer le résultat dilué par action	65 689	48 980
Dont:		
– attribuable aux actions au porteur	59 988	44 715
– attribuable aux actions nominatives	5 701	4 265
	65 689	48 980
Moyenne pondérée du nombre d'actions au porteur en circulation	48 715 278	48 535 674
Ajustement pour effets dilutifs potentiels sur actions au porteur:		
– options	3 233	763
– emprunt obligataire convertible*	–	–
Nombre moyen pondéré d'actions au porteur retenu pour le calcul du résultat par action dilué	48 718 511	48 536 437
Nombre moyen pondéré d'actions nominatives retenu pour le calcul du résultat par action dilué	46 300 000	46 300 000
Résultat dilué par action (en CHF)		
Actions au porteur	1.2313	0.9213
Actions nominatives	0.1231	0.0921

* 5 225 440 équivalents d'actions (2009: 5 225 440) relatifs à l'emprunt convertible n'ont pas été pris en considération pour le calcul du résultat dilué par actions car ils n'étaient pas dilutifs.

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent comme suit:

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Terrains et immeubles	77 819	74 672
Equipements et machines	68 904	71 174
	146 723	145 846

TERRAINS ET IMMEUBLES

En CHF'000	Terrains	Immeubles	Aménagement des locaux	Construction en cours	Total
Valeurs brutes au coût historique					
Au 1er janvier 2009	15 655	78 943	16 431	1 799	112 828
Investissements	-	2 070	1 946	536	4 552
Cessions et sorties	-10	-342	-205	-	-557
Différence de conversion	-4	-50	-157	3	-208
Reclassement et autres	-	-	-	-559	-559
Au 1er janvier 2010	15 641	80 621	18 015	1 779	116 056
Investissements	2 114	5 942	3 369	-	11 425
Cessions et sorties	-155	-738	-478	-	-1 371
Différence de conversion	-380	-2 633	-777	-	-3 790
Reclassement et autres	-	1 716	697	-1 779	634
Au 31 décembre 2010	17 220	84 908	20 826	-	122 954
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Au 1er janvier 2009	-	-22 381	-10 753	-	-33 134
Amortissement ordinaire	-	-3 509	-2 411	-	-5 920
Pertes de valeur constatées	-	-955	-	-1 779	-2 734
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	94	205	-	299
Différence de conversion	-	39	66	-	105
Au 1er janvier 2010	-	-26 712	-12 893	-1 779	-41 384
Amortissement ordinaire	-	-3 929	-2 352	-	-6 281
Pertes de valeur constatées	-	-	-30	-	-30
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	-	215	433	-	648
Différence de conversion	-	1 659	273	-	1 932
Reclassement et autres	-	-1 739	-60	1 779	-20
Au 31 décembre 2010	-	-30 506	-14 629	-	-45 135
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	15 641	53 909	5 122	-	74 672
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	17 220	54 402	6 197	-	77 819
Durée de vie en années	Infini	10-50	4-8		

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Valeur d'assurance incendie des immeubles	83 091	94 581
Immeuble du Groupe détenus en droit de superficie distinct et permanent	6 401	4 473

La perte de valeur de 2009 sur la rubrique construction en cours résultait principalement de l'abandon d'un projet de construction.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

MACHINES ET ÉQUIPEMENTS

En CHF'000	Equipements techniques et machines	Autres immobilisations	Total
Valeurs brutes au coût historique			
Au 1er janvier 2009	197 502	15 862	213 363
Investissements	21 701	1 628	23 329
Cessions et sorties	-21 190	-1 078	-22 268
Impact des regroupements d'entreprises	-	22	22
Différence de conversion	-967	-135	-1 102
Reclassement et autres	12 743	-304	12 439
Au 1er janvier 2010	209 789	15 995	225 783
Investissements	29 930	2 058	31 988
Impact des regroupements d'entreprises	317	-	317
Cessions et sorties	-45 170	-3 327	-48 497
Effet des différences de conversion	-9 946	-631	-10 577
Reclassement et autres	-198	-616	-814
Au 31 décembre 2010	184 722	13 479	198 200
Amortissements et pertes de valeur cumulés			
Au 1er janvier 2009	-116 287	-11 234	-127 521
Amortissement ordinaire	-30 108	-1 315	-31 423
Pertes de valeur constatées	-116	-	-116
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	19 169	1 051	20 220
Différence de conversion	766	75	841
Reclassement et autres	-16 663	52	-16 611
Au 1er janvier 2010	-143 239	-11 371	-154 610
Amortissement ordinaire	-28 734	-1 550	-30 284
Pertes de valeur constatées	-1 118	-	-1 118
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	45 361	3 111	48 472
Différence de conversion	7 589	480	8 069
Reclassement et autres	136	38	174
Au 31 décembre 2010	-120 005	-9 292	-129 297
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	66 550	4 624	71 174
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	64 717	4 187	68 904
Durée de vie en années	2 – 10	4 – 7	

Les équipements techniques et machines comprennent les actifs mis à disposition de clients générant des revenus récurrents. Les pertes de valeur constatées en 2010 et 2009 ont été principalement enregistrées sur des actifs mis à la disposition de clients en raison du remplacement de ces actifs. En 2009, «Reclassement et autres» comprenait un montant net de kCHF 4 040 résultant de la vente aux clients d'actifs mis à leur disposition. Cette opération était traitée comme un flux opérationnel dans le tableau de flux de trésorerie.

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

Valeur d'assurance incendie des équipements et machines

136 517 132 765

16. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En CHF'000	Technolo- gie	Liste de clients et marques	Logiciels	Goodwill	Autres	Total
Valeurs brutes au coût historique						
Au 1er janvier 2009	89 753	3 955	28 465	155 111	405	277 689
Investissements	10 671	-	14 327	399	456	25 853
Cessions et sorties	-1	-1	-1 754	-	-627	-2 383
Impact des regroupements d'entreprises	1 485	-	-	-	-	1 485
Différence de conversion	-744	-62	-206	-5 160	13	-6 159
Reclassement et autres	-	-	788	-	-	788
Au 1er janvier 2010	101 164	3 892	41 620	150 350	247	297 273
Investissements	7 253	-	20 801	-	-	28 054
Cessions et sorties	-215	-	-6 448	-	-	-6 663
Impact des regroupements d'entreprises	2 956	-	368	105	-	3 429
Différence de conversion	-5 915	-393	-2 405	-14 909	-48	-23 670
Reclassement et autres	1 411	-	4 470	-	205	6 086
Au 31 décembre 2010	106 654	3 499	58 406	135 546	404	304 509
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
Au 1er janvier 2009	-20 276	-1 113	-17 021	-	-133	-38 543
Amortissement ordinaire	-10 017	-531	-8 348	-	-59	-18 955
Pertes de valeur constatées	-5 350	-	-	-	-	-5 350
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	7	-	1 702	-	-	1 709
Différence de conversion	335	42	129	-	1	507
Reclassement et autres	-	-	-116	-	-	-116
Au 1er janvier 2010	-35 301	-1 602	-23 654	-	-191	-60 748
Amortissement ordinaire	-11 639	-521	-13 024	-	-50	-25 234
Pertes de valeur constatées	-	-	-27	-	-	-27
Reprise d'amortissements sur cessions et sorties	215	-	6 523	-	-	6 738
Différence de conversion	2 550	193	1 931	-	45	4 719
Reclassement et autres	-1 413	-	-4 828	-	-205	-6 446
Au 31 décembre 2010	-45 588	-1 930	-33 079	-	-401	-80 998
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	65 863	2 290	17 966	150 350	56	236 525
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	61 066	1 569	25 327	135 546	3	223 511
Durée de vie en années	4-10	5-10	3-4	Infini	4	

Les immobilisations incorporelles avec une durée de vie utile infinie font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. Les Goodwill sont alloués pour les tests de perte de valeur à leurs unités génératrices de trésorerie qui, dans le cadre du Groupe, représentent les divisions. kCHF 101 766 (2009: kCHF 112 051) ont été alloués à Middleware & publicité, kCHF 29 211 (2009: kCHF 32 980) à Solutions pour la Télévision numérique et kCHF 4 569 (2009: kCHF 5 319) à la division Accès public.

La valeur utile du Goodwill attribué à Middleware & publicité a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans qui ont été approuvées par le Management du Groupe et un taux d'escompte de 11.0% (2009: 12.0%). Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans ont été extrapolés sur la base d'un taux de croissance annuelle de 2.5% (2009: 3.0%). Le Management estime que des changements raisonnables dans les postulats de base pour la détermination de la valeur utile n'auraient que peu d'impact sur la valeur présentée au bilan. Etant donné que le résultat opérationnel et les flux de trésorerie nets budgétés en 2011 pour les secteurs de la Télévision numérique et Accès public sont supérieurs aux valeurs comptables des Goodwill affectés à ces unités génératrices de trésorerie, ces valeurs ne doivent pas faire l'objet d'une perte de valeur. Les pertes de valeur constatées en 2009 concernaient des technologies dont les flux de trésorerie futurs étaient devenus incertains.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

17. PARTICIPATION DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

En CHF'000	2010	2009
Au 1er janvier	6 653	5 563
Acquisition de sociétés associées	998	741
Part au bénéfice	4 897	1 275
Gain sur cession d'une société associée	-3 080	-
Dividendes reçus	-828	-780
Différence de conversion	-1 016	-146
Au 31 décembre	7 624	6 653

Les intérêts du Groupe aux principales sociétés associées, dont aucune n'est cotée, sont comme suit:

	Raison sociale des sociétés affiliées	Activité	Intérêts détenus	
			2010	2009
32	APT-SkiData Ltd, Grande-Bretagne	Distributeur du secteur accès public	26%	26%
	SkiData Parking Systems, Hong-Kong	Distributeur du secteur accès public	26%	26%
	SKIDATA India Private Limited, Inde	Distributeur du secteur accès public	49%	49%
	Resort Technology Partners LLC, USA	Distributeur du secteur accès public	25%	25%
	Hantory Co., Ltd, Corée du Sud	Prestataire de service et vente pour la télévision digitale	49%	0%
	Ticketcorner Holding AG, Suisse	Distribution événementielle et billetterie	0%	28%

INFORMATION FINANCIÈRE SUCCINTE DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Total de l'actif	32 118	134 402
Total des fonds étrangers	17 868	140 132
Actifs nets	14 250	-5 729
Part du Groupe aux actifs nets des sociétés associées	7 624	6 653
	2010	2009
Chiffre d'affaires net	54 625	81 126
Résultat de la période	5 952	685
Part du Groupe au résultat des sociétés associées pour la période	4 897	1 275

En 2010, la part du Groupe aux résultats des sociétés associées comprend le gain sur la vente de la participation de 28% dans TicketCorner AG qui s'élevait à kCHF 3 080 et qui correspond au prix de vente. Précédemment à la vente, la valeur comptable, ajustée de la part non réalisée de ses actifs et passifs, était nulle.

18. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit légal de payer le solde des actifs et passifs d'impôts courants et lorsque les impôts différés relèvent de la même juridiction fiscale.

Les montants correspondants sont:

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Impôts différés actifs	56 471	57 206
Impôts différés passifs	-5 854	-5 693
	50 617	51 513

Les mouvements d'impôts différés sur la charge d'impôt sur le bénéfice se déterminent comme suit:

En CHF'000	Note	2010	2009
Au 1er janvier		51 513	46 768
Différences de change		-633	-154
Impact des regroupements d'entreprises		-701	-
Compte de résultat (charge)/produit	12	438	4 899
Au 31 décembre		50 617	51 513

Les variations brutes des impôts différés actifs et passifs au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes actifs et passifs de la même juridiction fiscale, se déterminent comme suit:

En CHF'000	Au 1er janvier 2010	Imputés au compte de résultat	Regroupements d'entreprises	Ecarts de conversion	Au 31 décembre 2010
Actifs d'impôts différés liés					
- à des immobilisations incorporelles	26 704	3 668	-701	94	29 765
- aux provisions à titre d'avantages du personnel	5 210	874	-	-162	5 922
- à des pertes fiscales	16 553	-1 053	-	-201	15 299
- à des provisions et autres éléments fiscalement déductibles lors du paiement	6 141	-3 451	-	-202	2 488
- à l'élimination de profits internes	3 405	179	-	-500	3 084
- autres	414	-202	-	-34	178
Total actifs d'impôts différés (brut)	58 427	15	-701	-1 005	56 736
Passifs d'impôts différés liés					
- aux sociétés associées et aux provisions sur sociétés du Groupe	-3 204	-974	-	26	-4 152
- aux provisions et à des amortissements accélérés	-2 293	348	-	266	-1 679
- autres	-1 417	1 049	-	80	-288
Total passif d'impôts différés (brut)	-6 914	423	-	372	-6 119
Total impôts différés actifs/(passifs), net	51 513	438	-701	-633	50 617

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Et pour l'exercice précédent:

En CHF'000	Au 1er janvier 2009	Imputés au compte de résultat	Regroupements d'entreprises	Ecarts de conversion	Au 31 décembre 2009
Actifs d'impôts différés liés					
- à des immobilisations incorporelles	18 399	8 234	-	71	26 704
- aux provisions à titre d'avantages du personnel	4 396	819	-	-5	5 210
- à des pertes fiscales	19 992	-3 423	-	-16	16 553
- à des provisions et autres éléments fiscalement déductibles lors du paiement	4 976	1 387	-	-222	6 141
- à l'élimination de profits internes	3 756	-303	-	-48	3 405
- autres	565	-148	-	-3	414
Total actifs d'impôts différés (brut)	52 084	6 566	-	-223	58 427
Passifs d'impôts différés liés					
- aux sociétés associées et aux provisions sur sociétés du Groupe	-3 638	446	-	-12	-3 204
- aux provisions et à des amortissements accélérés	-835	-1 524	-	66	-2 293
- autres	-843	-589	-	15	-1 417
Total passif d'impôts différés (brut)	-5 316	-1 667	-	69	-6 914
Total impôts différés actifs/(passifs), net	46 768	4 899	-	-154	51 513

PERTES FISCALES NON CONSIDÉRÉES COMME ACTIF D'IMPÔT

A la date de bouclage, le Groupe bénéficie de pertes fiscales et différences temporaires actives non utilisées de CHF 717.4 millions (2009: 789.1 millions) pouvant être compensées avec des futurs bénéfices. Un actif d'impôt a été constaté sur un montant de CHF 244.2 millions (2009: CHF 242.2 millions) de ces pertes fiscales et différences temporaires actives. Aucun actif d'impôt n'a été constaté sur le solde de CHF 473.2 millions (2008: CHF 546.9 millions) en raison de l'imprévisibilité des flux de bénéfices futurs. Le montant des pertes fiscales déductibles qui n'ont pas été constatées comme actif d'impôt, avec leur date d'échéance, se compose comme suit:

En CHF million	2010	2009
Echéance à:		
Un an	1.6	0.2
Deux ans	1.5	1.3
Trois ans	5.5	0.8
Quatre ans	6.8	1.7
Cinq ans	104.0	5.6
Plus de cinq ans	353.8	537.3
Total	473.2	546.9

19. ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS

En CHF'000

Note 31.12.2010 31.12.2009

Actifs financiers disponibles à la vente:			
– instruments de capitaux propres non cotés (niveau 3)		4 572	2 705
– titres en portefeuille (niveau 1)	23	385	10 199
Prêt – tiers		1 870	2 576
Prêt – partie liée		350	150
Coûts de contrats différés (part à long terme)		59 858	76 523
Autres		5 441	4 856
		72 476	97 009

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, dont la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon fiable et sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des pertes de valeur pour kCHF 4 572 (2009: kCHF 2 705) ainsi que des titres en portefeuille pour kCHF 385 (2009: 10 199) dont l'échéance est à plus de douze mois. Les prêts tiers et parties liées sont évalués au coût amorti. La partie restante des prêts à des parties liées s'élevant à kCHF 350 (2009: kCHF 150) comprend la part non-éliminée d'un prêt accordé à une coentreprise portant intérêt à 3% (2009: 4%). Le taux d'intérêt effectif sur les prêts tiers est de 2.25% (2009: 2.25%). La rubrique « autres » est principalement constituée de dépôts de garantie.

35

20. STOCKS

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

Matières premières		30 658	22 680
Produits en cours de fabrication		7 405	9 952
Produits finis		47 640	49 644
		85 703	82 276

Les abattements sur stocks enregistrés à charge du compte de résultat s'élèvent à kCHF 2 240 (2009: kCHF 12 765) et kCHF 559 (2009: kCHF 1 040) ont fait l'objet d'une reprise de provision.

Les variations de stock de produits finis et en fabrication compris dans le coût des matières premières et consommables utilisés s'élèvent à kCHF 1 371 (2009: kCHF 13 567).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

21. DÉBITEURS CLIENTS

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Débiteurs tiers	256 677	302 361
A déduire: Provision pour débiteurs douteux	-24 384	-26 754
Débiteurs parties liées	7 680	6 286
Total débiteurs clients - net	239 973	281 893
Montants dus par les clients pour les travaux sur contrats sous déduction d'une provision de kCHF -453 (2009: kCHF -1'860)	5 485	10 126
Total	245 458	292 019

Une analyse de solvabilité est effectuée et des limites de crédit sont déterminées avant d'accepter un nouveau client. Les limites de crédit et les analyses de solvabilité sont revues périodiquement. De plus, pour les transactions à faible valeur ajoutée, le Groupe travaille généralement avec des conditions « back to back ».

Le tableau ci-après résume les mouvements liés aux provisions pour pertes sur débiteurs douteux:

En CHF'000	2010	2009
Au 1er janvier	-26 754	-21 839
Provision pour débiteurs douteux imputées au compte de résultat	-4 071	-13 084
Utilisation	2 291	1 883
Reprise	3 773	6 217
Différence de conversion	377	69
Au 31 décembre	-24 384	-26 754

La création et la dissolution de provision pour pertes sur débiteurs sont comptabilisées en autres charges d'exploitation au compte de résultat. Les provisions constituées pour perte de valeur sur débiteurs s'élèvent à kCHF -4 071 (2009: kCHF -13 084). Les montants chargés en provision pour perte de valeur sont annulés lorsqu'il n'y a plus d'espoir de recevoir un montant en espèces.

Le tableau ci-après détaille l'ancienneté des créances qui ne sont pas échues conformément aux termes contractuels et celles qui sont échues mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision pour perte de valeur:

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Non échu	157 800	168 605
Echu et non provisionné:		
- retard n'excédant pas un mois	26 484	55 410
- retard compris entre un et trois mois	26 672	34 050
- retard compris entre trois et six mois	9 538	12 212
- retard compris entre six et douze mois	11 295	6 451
- retard supérieur à un an	8 184	5 165
Total débiteurs clients, net	239 973	281 893

22. AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

Prêts tiers – part à court terme	306	3 430
Prêts parties liées – part à court terme	–	26 525
Charges payées d'avance	6 943	5 907
Produits à recevoir	1 226	4 361
Créances à recevoir d'institutions publiques	24 837	20 379
Avances aux fournisseurs et employés	11 169	8 915
Coûts de contrats différés (part à court terme)	19 329	18 529
Autres créances	2 445	4 795
	66 255	92 841

Les prêts sont évalués au coût amorti. Le taux d'intérêt effectif sur les prêts à court terme est de 10,2% (2009: 10,1%). En 2009, les prêts à des parties liées comprenaient un prêt accordé à Ticketcorner AG dont le principal portait sur un montant de kCHF 19 715 et comprenait des intérêts courus pour kCHF 6 810. Le principal et les intérêts ont été entièrement remboursés en 2010.

37

23. ACTIFS FINANCIERS

En CHF'000

Note 31.12.2010 31.12.2009

Actifs financiers détenus à des fins de couverture:		
– instruments financiers dérivés (niveau 2)	36	1 411
		–
Actifs financiers disponible à la vente:		
– titres en portefeuille (niveau 1)	692	37 658
	2 103	37 658

Les titres en portefeuille disponibles à la vente comprennent:

En CHF'000

Note 31.12.2010 31.12.2009

Corporate debt securities	–	17 923
Asset-backed securities	385	403
Money market	692	8 144
Certificats de dépôts	–	8 739
Bons du trésor US	–	12 648
	1 077	47 857
dont:		
– court terme	692	37 658
– long terme	19	385
	1 077	47 857

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

24. LIQUIDITÉS

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Liquidités	167 254	179 099
Placements à court terme	31 777	31 040
	199 031	210 139

Le taux d'intérêt effectif sur les placements à court terme a été de 0.7% (2009: 0.6%); ces dépôts ont une échéance moyenne de 30 jours. Le Groupe ne traite qu'avec des établissements bancaires de premier ordre.

25. CAPITAL-ACTIONS

COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

38

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
48'738'312 / 48'563'478 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	487 383	485 635
46'300'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	46 300	46 300
	533 683	531 935

Les actions nominatives ne sont ni négociées ni cotées sur un marché boursier. Les actions au porteur ont été cotées au marché principal de la SIX depuis le 2 août 1999 (ticker: KUD, numéro de valeur: 1 226 836; ISIN CH0012268360).

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

En CHF'000	2010	2009
3'768'164 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	37 682	37 682
3'200'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	3 200	3 200
Capital-actions autorisé au 31 décembre	40 882	40 882

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 4 mai 2012 en vue de l'acquisition d'entreprises ou de parties d'entreprises.

CAPITAL-ACTIONS CONDITIONNEL

En CHF'000	2010	2009
Capital-actions conditionnel au 1er janvier	109 503	107 478
Augmentation du capital-actions conditionnel	-	10 000
Plan d'achat d'actions	-88	-134
Exercice des options accordées aux employés	-7	-4
Actions distribuées aux collaborateurs	-1 653	-7 837
Capital-actions conditionnel au 31 décembre	107 755	109 503
et peut être utilisé au 31 décembre comme suit:		
- Emprunt convertible:		
10'000'000 actions au porteur, valeur nominale CHF 10	100 000	100 000
- Options ou souscription d'actions en faveur des employés:		
775'444 / 950'278 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	7 755	9 503
	107 755	109 503

39

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2005 a approuvé l'augmentation du capital-actions conditionnel jusqu'à un montant maximum de CHF 100 000 000, au moyen de l'émission de 10 000 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10, à libérer au fur et à mesure de l'exercice des droits de conversion liés à des obligations d'emprunt de Kudelski SA ou de ses filiales. De plus, l'assemblée générale ordinaire 2008 a approuvé une augmentation du capital-actions conditionnel pour l'exercice d'options ou de souscription d'actions en faveur des employés pour un montant maximal de CHF 17 477 820 au moyen de 1 747 782 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10.

26. PROPRES ACTIONS

	Nombre d'actions au porteur	Valeur comptable en CHF '000
Au 1er janvier 2009 et 31 décembre 2009	20 155	380
Cession d'actions propres	-20 155	-380
Acquisition d'actions propres	16 752	489
Au 31 décembre 2010	16 752	489

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

27. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

En CHF'000	Note	31.12.2010	31.12.2009
Emprunts bancaires		13 694	54 759
Emprunt obligataire convertible 2005/2012 non subordonné de CHF 350 millions à 1.625%	28	339 205	333 346
		352 899	388 105

Le taux d'intérêt effectif sur les emprunts bancaires à long terme a été de 3.7% (2009: 3.1%).

28. EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE 2005/2012

Le 5 octobre 2005, Kudelski Financial Services Holding SCA a émis un emprunt obligataire convertible non subordonné de CHF 350 000 000 échéant en 2012. Il est convertible en actions au porteur de Kudelski SA. Chaque obligation a une valeur nominale de CHF 5 000 et est convertible en actions au porteur de Kudelski SA d'une valeur nominale de CHF 10 au prix de CHF 67.76. Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion dès le 1er janvier 2006 jusqu'au 12 septembre 2012. L'emprunt peut être dénoncé et remboursé au pair après le 5 octobre 2010, si l'obligation convertible se traite à 110% ou plus. Si les obligations ne sont pas converties avant la date d'échéance, elles seront remboursées au pair. La charge d'intérêt sur les obligations est calculée selon la méthode du rendement effectif sur la base d'un taux d'intérêt de 3.2%.

Suite au paiement d'un dividende extraordinaire intervenu au 30 mai 2007, le prix de conversion a été porté à CHF 66.98 par action au porteur.

L'emprunt obligataire convertible est présenté comme suit aux dates de bouclage:

En CHF'000	2010	2009
Valeur nominale des obligations émises le 5 octobre 2005	350 000	350 000
Frais d'émission	-5 719	-5 719
Option de conversion incluse aux capitaux propres	-34 087	-34 087
Dette à l'enregistrement initial au 5 octobre 2005	310 194	310 194
Charge d'intérêts cumulée au 1er Janvier	24 496	18 792
Charge d'intérêts	11 546	11 391
Intérêts payés	-5 688	-5 688
Intérêts courus (part à court terme)	-1 343	-1 343
Dette au 31 décembre	339 205	333 346

Les frais d'émission se sont élevés à kCHF 6 337 dont kCHF 618 ont été attribués à l'option de conversion et déduits des capitaux propres.

La charge d'intérêt ci-avant se présente comme suit:

En CHF'000	2010	2009
Intérêt de base (1.625%)	5 688	5 688
Répartition du coût de l'option de conversion	5 041	4 886
Charge d'intérêts effective (taux d'intérêt effectif de 3.2%)	10 729	10 574
Répartition des frais d'émissions	817	817
Charge d'intérêts	11 546	11 391

29. PROVISION À TITRE D'AVANTAGES DU PERSONNEL

En plus des assurances sociales régies par la loi, le Groupe Kudelski finance en Suisse un plan de prévoyance indépendant. En Suisse, tous les collaborateurs sont couverts par ce plan de prévoyance, qui est un plan en primauté des prestations au sens de IAS 19. Les engagements de retraite sont basées sur les contributions, estimées en pour-cent du salaire et ajustés en fonction de l'âge de l'employé. Le partage entre la part employé et employeur est approximativement de 46% et 54%. En plus des engagements de retraite, le plan de prévoyance prévoit une couverture pour les risques décès et invalidité. Les actifs et les engagements sont revus chaque année par un actuaire indépendant.

Dans certains pays, le Groupe est soumis à des avantages du personnel liés aux fins de rapport de travail et aux primes d'ancienneté traités comme un régime à prestation définies selon IAS 19.

Les actifs des plans de prévoyance ont été évalués à la valeur de marché. Les engagements ont été évalués avec la méthode « Coût Unitaire Projeté ».

Le tableau suivant donne un aperçu de la situation financière et du montant de l'actif/passif net qui est reconnu dans le bilan:

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	01.01.2008
Valeur de marché des actifs	105 664	95 089	75 443	87 081
Valeur actualisée des engagements	-164 785	-129 496	-111 687	-107 717
Couverture financière	-59 121	-34 407	-36 244	-20 636
Gains/(pertes) non reconnus	-31 336	-9 338	-14 537	-586
Changement de plan restant à amortir	-48	-	-	-
Actif/(passif) net constaté	-27 737	-25 069	-21 707	-20 050

L'engagement reconnu au passif du bilan au 31 décembre 2010 s'élève à kCHF 27 737 (kCHF 25 069 au 31 décembre 2009).

Selon IAS 19, la charge nette de prévoyance suivante a été enregistrée dans le compte de résultat pour l'exercice 2010 (respectivement 2009):

En CHF'000	2010	2009
Coût des services rendus	-16 452	-14 075
Coût financier	-4 318	-4 015
Rendement attendu des actifs	4 279	3 395
Contributions des employés	5 871	5 333
Amortissement des gains/(pertes)	-94	-387
Amortissement des changements de plan	-2	-
(Charge)/produit de prévoyance	-10 716	-9 749
Différence de conversion	1 126	32
Contributions de l'employeur	7 082	6 355

La charge nette de prévoyance enregistrée au compte de résultat en 2010 est de kCHF 10 716 (kCHF 9 749 en 2009).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul de la charge nette de prévoyance et de la valeur actualisée des engagements pour les années 2010 et 2009 sont les suivantes:

	31.12.2010	31.12.2009
Suisse		
Taux d'escompte	2.50%	3.25%
Taux des augmentations futures des salaires	2.00%	2.00%
Taux des augmentations futures des rentes	1.00%	1.00%
Taux de rendement attendu des actifs à long terme	4.50%	4.50%
Taux de rotation	4.9% en moyenne	5.0% en moyenne
Départ en retraite	selon le règlement	selon le règlement
Etranger		
Taux d'escompte	4.25%	5.00%
Taux des augmentations futures des salaires	3.33%	3.32%
Taux de rotation	9.0% en moyenne	9.3% en moyenne
Départ en retraite	selon la législation	selon la législation

L'évolution de la valeur actualisée des engagements, de la valeur de marché des actifs et des gains/(pertes) actuariels non reconnus s'établissent comme suit en 2010 et 2009:

A. Evolution de la valeur actualisée des engagements

En CHF'000	2010	2009
Valeur actualisée des engagements au 1.1.	-129 496	-111 687
Coût des services rendus	-16 452	-14 075
Coût financier	-4 318	-4 015
Modification des hypothèses utilisées	-18 232	-4 876
Modification du plan de prévoyance	-50	-
Gains/(pertes) actuariels	-147	1 817
Acquisition	-160	-
Prestations servies	2 945	3 308
Différence de conversion	1 125	32
Valeur actualisée des engagements au 31.12.	-164 785	-129 496

43

B. Evolution de la valeur de marché des actifs du plan de prévoyance

En CHF'000	2010	2009
Valeur de marché des actifs du plan de prévoyance au 1.1.	95 089	75 443
Rendement attendu des actifs	4 279	3 395
Contributions des employés	5 871	5 333
Contributions de l'employeur	7 082	6 355
Gains/(pertes) financiers	-3 712	7 870
Prestations (payées)/reçues	-2 945	-3 307
Valeur de marché des actifs du plan de prévoyance au 31.12.	105 664	95 089

C. Evolution des gains/(pertes) actuariels non reconnus

En CHF'000	2010	2009
Gains/(pertes) actuariels non reconnus au 1.1.	-9 339	-14 537
Amortissements	94	387
Modification des hypothèses utilisées	-18 232	-4 876
Gains/(pertes) actuariels	-147	1 817
Gains/(pertes) financiers	-3 712	7 870
Gains/(pertes) actuariels non reconnus au 31.12.	-31 336	-9 339

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

D. Changements de plan restant à amortir

En CHF'000	2010	2009
Changements de plan restant à amortir au 1.1.	-	-
Changements de plan de l'année	-50	-
Amortissements	2	-
Changements de plan restant à amortir au 31.12.	-48	-

Le rendement effectif des actifs a été de kCHF 567 pour l'exercice 2010 (kCHF 1 1 265 pour l'exercice 2009). La cotisation estimée de l'employeur aux plans de prévoyance pour l'exercice 2011 s'élève à kCHF 7 064.

La répartition de la valeur de marché des actifs et le rendement attendu par catégorie de placement au 31 décembre 2010 et 2009 sont les suivants:

44

En CHF'000	Part en % 31.12.2010	Rendement attendu 31.12.2010	Part en % 31.12.2009	Rendement attendu 31.12.2009
Liquidités	4.9%	2.0%	11.3%	2.0%
Obligations suisses	28.6%	3.3%	25.6%	3.3%
Obligations étrangères	7.8%	3.3%	8.5%	3.3%
Actions suisses	20.8%	7.0%	19.7%	7.0%
Actions étrangères	24.2%	6.5%	22.9%	6.5%
Immeubles	11.2%	4.5%	9.4%	4.5%
Instruments financiers structurés	2.5%	4.5%	2.6%	4.5%
Total	100.0%	4.9%	100.0%	4.7%

30. PROVISIONS

En CHF'000	Provision pour restructu- ration	Procès et frais juridiques	Provisions pour garantie	Total 2010	Total 2009
Au 1er janvier	1 319	2 075	6 795	10 189	15 003
Constitution	17	7 484	1 121	8 622	845
Reprise	-	-	-5 384	-5 384	-1 293
Paiements	-172	-	-243	-415	-4 290
Ecart de conversion	-104	-44	-353	-501	-76
Au 31 décembre	1 060	9 515	1 936	12 511	10 189
Dont:					
- court terme	223	7 955	1 936	10 114	2 868
- long terme	837	1 560	-	2 397	7 321
	1 060	9 515	1 936	12 511	10 189

Provisions restructuration

Les provisions pour restructuration comprennent principalement des coûts de bail à loyer considérés comme contrats onéreux.

45

Procès et frais juridiques

Un certain nombre de sociétés du Groupe sont parties à des litiges survenant dans le cadre de la conduite normale des affaires qui peuvent aboutir à des prétentions formulées contre ces dernières. De telles prétentions peuvent ne pas être, en tout ou en partie, couvertes par des assurances. La provision pour procès et frais juridiques est évaluée selon la meilleure estimation de la direction.

Provision pour garantie

La provision pour garantie comprend un montant de kCHF 0 (2009: kCHF 4 570) pour couvrir le risque de remplacement de cartes à puce pour certains clients payant une indemnité périodique pour la sécurité. La provision de 2009 a été extournée suite à un changement dans le contrat avec le client.

31. AUTRES DETTES À LONG TERME

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Coût d'acquisition éventuel - part à long terme	2 590	3 000
Prêts accordés par des tiers	384	265
Autres dettes à long terme	1 464	49
	4 438	3 314

Les prêts accordés par les tiers portent un intérêt de 3% (2009: 4%).

32. DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Prêts bancaires à court terme	61 596	123 175
Autres dettes financières à court terme	-	16
	61 596	123 191

Le taux d'intérêt effectif moyen payé en 2010 pour les emprunts bancaires à court terme est de 3.92% (2009: 2.45%).

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

33. FOURNISSEURS

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Fournisseurs tiers	55 980	78 185
Fournisseurs parties liées	–	645
	55 980	78 830

34. AUTRES DETTES À COURT TERME

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Charges à payer	73 477	81 599
Revenu différé	9 033	8 938
Engagement envers les institutions de prévoyance	820	2 906
Coût d'acquisition éventuel - part à court terme	435	2 217
Autres dettes	18 259	28 045
	102 024	123 705

35. AVANCES DES CLIENTS

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
Montants dus aux clients pour travaux sur contrats	4 610	11 200
Avances des clients	8 033	7 374
	12 643	18 574

36. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

En CHF'000	Valeurs contractuelles		Actifs		Passifs	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Instruments sur devises (niveau 2)						
– Options sur devises de gré à gré	28 050	21 630	1 411	–	456	231
– Swaps de devises	14 025	10 000	–	–	–	–
Total des instruments sur devises	42 075	31 630	1 411	–	456	231

Les produits dérivés à court terme sur devises sont conclus afin de couvrir l'exposition en monnaies étrangères. En 2010 et 2009, les passifs sont classés comme détenus à des fins de transaction. En 2010, les actifs sont qualifiés d'instruments de couverture. Les échéances contractuelles de tous ces instruments dérivés sont inférieures à un an et les flux de trésorerie entrants et sortants non actualisés sont respectivement de kCHF 43 541 et kCHF 42 075 (2009: kCHF 31 176 et kCHF 31 630).

37. TRÉSORERIE RÉSULTANT D'ACQUISITIONS D'ACTIVITÉS

En CHF'000	Notes	2010 Acquisi- tions	2009 Acquisi- tions
Immobilisations corporelles		317	21
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)		3 324	1 484
Actifs financiers et autres actifs immobilisés		-	34
Fonds de roulement net		49	465
Impôts différés		-701	-
Dettes à long terme		-151	-114
Liquidités		-	33
Juste valeur des actifs nets acquis pour le groupe	4	2 838	1 923
Goodwill		105	-
Impact lié aux transactions avec des intérêts minoritaires	4	27 696	133 143
Total du coût d'acquisition		30 639	135 066
dont:			
- paiement en espèces		30 639	125 884
- frais d'acquisition		-	9 182
		30 639	135 066
Ajusté pour:			
- coût d'acquisition éventuel payé sur acquisitions d'exercices précédents		2 129	2 434
- coût d'acquisition payé sur acquisitions d'exercices précédents		3 624	-
- Correction sur acquisitions de l'exercice précédent		-2 384	-
- Liquidités acquises	4	-	-33
- coût d'acquisition non payé		-	-3 624
- Autres éléments non monétaires transférés au coût d'acquisition		-	-1 693
Flux de trésorerie net cédé sur acquisitions		34 008	132 150

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

38. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

	<u>Droits de vote</u>		<u>Capital-actions détenu</u>	
	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2010</u>	<u>31.12.2009</u>
Pool familial Kudelski	57%	57%	24%	24%

Le pool familial Kudelski comprend Stefan et André Kudelski (contrôlé par André Kudelski).

39. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les montants suivants ont été chargés au compte de résultat:

En CHF'000	2010	2009
48 Frais de recherche et de développement	<u>238 011</u>	<u>236 698</u>

40. DIVIDENDE

Le dividende ordinaire payé en 2010 s'est élevé à kCHF 15 958 (2009: kCHF 7 921) correspondant à un dividende de CHF 0.30 (2009: CHF 0.15) par action au porteur et CHF 0.03 (2009: CHF 0.015) par action nominative.

Pour l'année en cours, le Conseil d'administration propose un dividende de CHF 0.30 par action au porteur et de CHF 0.03 par action nominative. L'estimation du dividende proposé est de kCHF 16 010 et peut fluctuer en fonction de l'exercice d'options ou de droits de conversion. Le dividende est soumis à l'approbation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire et ne figure pas comme engagement dans ces comptes annuels.

41. PLAN DE PARTICIPATION POUR LES EMPLOYÉS

Plan d'achat d'actions pour les employés

Dès l'exercice 2004, le Groupe a mis en place un plan d'achat d'actions pour les employés de certaines sociétés du Groupe par lequel les collaborateurs peuvent souscrire à des conditions préférentielles des actions de Kudelski SA. Les actions achetées et leur abondement tant en actions qu'en options font l'objet d'une période de blocage de trois ans.

	Actions 2010	Options 2010	Actions 2009	Options 2009
Actions souscrites par les employés	7 800	–	12 235	–
Actions et options gratuites remises dans le cadre du règlement	976	584	1 108	1 339
Total plan d'achat d'actions	8 776	584	13 343	1 339

En CHF'000	Actions 2010	Options 2010	Actions 2009	Options 2009
Montant versé par les employés	142		148	
Charge entreprise enregistrée (hors charges sociales)	32	5	28	16
	174	5	176	16

Le tableau ci-après résume la partie option de ce plan:

Tableau des mouvements	Prix d'exercice en CHF 2010	Nombre d'options 2010	Nombre d'options 2009
En circulation au 1er janvier	20	1 292	1 712
En circulation au 1er janvier	15	6 107	4 768
Total en circulation au 1er janvier		7 399	6 480
Nouveaux droits émis	15	584	1 339
Droits exercés	20	-723	-420
Droits annulés, abandonnés ou expirés	20	-4	–
En circulation au 31 décembre		7 256	7 399
– dont exerçables au 1er janvier	20	–	420
– dont exerçables au 31 décembre	20	565	–

Actions émises pour les employés

En 2010, 1 65 335 actions au porteur de Kudelski SA (2009: 783 741) ont été remises gratuitement à des employés à titre de rémunération dont 148 170 (2009: 631 666) comprennent une période de blocage de 7 ans, 17 165 (2009: 125 801) comprennent une période de blocage de 3 ans et 0 (2009: 14 471) comprennent une période de blocage d'un an. La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions s'élève à kCHF 1 982 (2009: kCHF 6 425) dont kCHF 0 (2009: kCHF 2 452) ont été provisionnés lors de l'exercice précédent.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

42. OPENTV CORP - PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

OpenTV Corp, une filiale du Groupe, reconnaît des charges salariales pour les actions et options attribuées à ses employés et membres du Conseil d'administration comme détaillé ci-après.

Plan d'options

En 2010, aucune option n'a été accordée aux employés et aux membres du conseil d'administration d'OpenTV Corp alors que 453 400 ont été accordées en 2009 avec un prix d'exercice moyen de USD 1,40. Les employés et membres du conseil d'administration d'OpenTV Corp ont exercé 85 815 (2009: 191 853) options avec un prix d'exercice moyen de USD 1.16 (2009: 1.14). En avril 2010, OpenTV Corp a accéléré la période d'acquisition des droits pour les options de ses employés suite à l'acquisition par le Groupe et a racheté la totalité de ses options en circulation. Le tableau ci-dessous résume les mouvements dans les options:

50

	Options	Prix d'exercice	Prix d'exercice moyens pondérés
		en USD	en USD
En circulation au 31 décembre 2008	5 185 075	-	4.84
Options attribuées	453 400	1.09 – 1.55	1.40
Options exercées	-191 853	1.03 – 1.35	1.14
Options annulées/abandonnées	-234 833	1.03 – 3.67	1.19
Options expirées	-514 061	0.33 – 88.00	6.16
En circulation au 31 décembre 2009	4 697 728	-	4.65
Options exercées	-85 815	1.03 – 1.51	1.16
Options rachetées	-4 611 913	1.03 – 82.06	4.66
En circulation au 31 décembre 2010	-	-	-

Au 31 décembre 2010, OpenTV Corp n'a plus d'options en circulation alors que les options suivantes étaient en circulation au 31 décembre 2009:

Prix d'exercice en USD	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée en années	Prix d'exercice moyen pondéré en USD	Nombre exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré en USD
1.03 – 1.51	759 625	8.64	1.34	725 225	1.34
1.53 – 2.35	480 836	6.46	1.85	480 836	1.85
2.41 – 2.69	177 950	6.53	2.53	177 950	2.53
2.70 – 2.70	844 200	5.10	2.70	844 200	2.70
2.73 – 2.82	251 400	4.21	2.78	251 400	2.78
2.84 – 2.84	991 937	5.98	2.84	991 937	2.84
2.85 – 3.23	514 018	4.52	3.01	514 018	3.01
3.35 – 10.00	478 438	2.87	6.96	478 438	6.96
10.19 – 81.00	196 324	0.63	43.54	196 324	43.54
82.06 – 82.06	3 000	0.25	82.06	3 000	82.06
	4 697 728	5.53	4.65	4 663 328	4.67

ATTRIBUTION D' ACTIONS AUX EMPLOYÉS ET AUX MEMBRES DU CONSEIL D' ADMINISTRATION

En mars 2008, OpenTV Corp a émis 100 000 actions ordinaires de type A pour le Président du Conseil d'administration d'OpenTV Corp. Ces actions font l'objet d'une période de blocage concernant leur vente ou leur transfert pour une période de quatre ans à compter de la date d'attribution.

En novembre 2008, OpenTV Corp a émis 100 000 actions ordinaires de type A pour le CEO d'OpenTV Corp. La restriction de vente ou de transfert de ces actions s'éteint à raison d'un tiers par année au 5 mars 2009, 2010 et 2011. Au 31 décembre 2009, des restrictions pour 33 333 actions se sont éteintes et OpenTV Corp a retenu 12 864 de ces actions pour les retenues d'impôt à la source.

En mars 2009, OpenTV Corp a émis 100 000 actions ordinaires de type A pour le CEO d'OpenTV Corp. La restriction de vente ou de transfert de ces actions s'éteint à raison d'un tiers par année au 1er janvier 2010, 2011 et 2012.

En janvier 2010, OpenTV Corp a émis 100 000 actions ordinaires de type A pour le CEO d'OpenTV Corp. La restriction de vente ou de transfert de ces actions s'éteint à raison d'un tiers par année au 1er janvier 2011, 2012 et 2013.

Par la suite, OpenTV Corp a levé les restrictions et a racheté toutes ces actions en avril 2010 suite à l'acquisition d'OpenTV Corp par Kudelski.

PLAN D' ACTIONS AVEC RESTRICTION 2007

En décembre 2007, OpenTV Corp a émis 1 211 250 actions ordinaires de type A en faveur des employés à titre gratuit et en remplacement d'une attribution d'options. Ces actions, qui font l'objet d'une période de blocage concernant leur vente et leur transfert et dont les droits peuvent être abandonnés, comprennent la même durée d'acquisition des droits que les options octroyées. La juste valeur de l'attribution a été déterminée comme étant la valeur de marché à la date d'attribution et s'élève à USD 1.04 par action ordinaire. La charge est reconnue de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits. Au 31 décembre 2009, 215 340 de ces actions ont été annulées à la suite de départs d'employés.

En décembre 2008, les restrictions de vente ou de transfert sur le plan d'actions avec restriction 2007 échoient à raison de 25% du nombre d'actions. Les restrictions sur les autres actions échoient à part mensuelle égale sur une période de 36 mois. Au 31 décembre 2009, des restrictions sur 1 262 621 actions avec restriction 2007 ont échoué. OpenTV Corp a retenu 393 300 actions pour les retenues d'impôt à la source. Au 31 décembre 2009, il ne reste plus d'action avec restriction.

PLAN DE BONUS ET D' ATTRIBUTION D' ACTIONS 2007 AVEC RESTRICTION POUR LA DIRECTION

Au 31 décembre 2007, le Conseil d'administration de OpenTV Corp a approuvé l'attribution de 1 020 232 actions ordinaires de type A comprenant des conditions de performance et de durée de service à certains membres de la Direction et à certains employés clés. Cette attribution est soumise à la fois à des conditions de performance et de durée de service. Par conséquent, lorsque l'acquisition des droits sera considérée comme probable, la charge sera reconnue de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits résiduelle. Le coût final de cette rémunération est reconnu lorsque les droits sont acquis. Dans le cadre de ce plan, 1 020 232 actions ordinaires de type A ont été émises en août 2007, en tant que rémunération de la Direction pour l'année 2007. Les objectifs de performance ont été atteints en mai 2008. A cette période, les restrictions sur 929 767 actions avec restriction se sont éteintes et la compagnie a retenu 332 528 actions pour des raisons d'impôt à la source.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Conformément au plan de rémunération fondé sur des actions de la société, un changement de contrôle de l'entreprise entraîne l'acquisition des droits sur les actions et options détenues par des employés. La clôture de l'offre publique d'achat par le Groupe Kudelski répond aux critères d'un changement de contrôle tels que définis dans les plans de rémunération fondés sur des actions. En conséquence, le 25 novembre 2009, OpenTV Corp a accéléré la période d'acquisition des droits qui a eu pour effet de reconnaître le coût de ces rémunérations fondées sur des actions au cours du deuxième semestre 2009. Par conséquent, l'activité relative aux actions et options n'ayant pas acquis leur droits pour les exercices clos au 31 décembre 2010 et 2009 se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Juste valeur à la date d'attribution
Solde des actions dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2009	980 347	1.07
Attribution d'actions	100 000	1.34
Annulation des droits sur actions remises	-44 972	1.09
Acquisition des droits sur actions remises	-1 035 375	1.04
Solde des actions dont les droits ne sont pas acquis au 31 décembre 2009	-	
Attribution d'actions	100 000	1.55
Suppression des droits sur actions suite à l'acquisition par le Groupe Kudelski	-100 000	1.55
Solde des actions dont les droits ne sont pas acquis au 31 décembre 2010	-	

En 2009, sur les 1 035 375 actions émises dont les droits ont été acquis, 364 284 actions ont été émises et immédiatement annulées afin de régler les impôts à la source sur les actions émises en faveur des employés et 44 972 actions ont été abandonnées.

AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

En 2010, OpenTV Corp a converti ses intérêts minoritaires dans sa filiale OpenTV Inc., en actions OpenTV Corp pour kCHF 47 (2009: kCHF 309). Après la conversion, il n'y a plus d'action minoritaire de OpenTV Inc. en circulation.

OPENTV - EFFETS DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les transactions ci-dessus ont les effets suivants sur les états financiers du Groupe:

En CHF'000	Résultat	Différence	Compte de	Résultat	Différence	Compte de
	non distri- bués	de conver- sion	résultat	non distri- bués	de conver- sion	résultat
	2 010	2 010	2 010	2009	2009	2009
Charges reconnues pour plan d'options et rémunération en actions	-	-	-	3 072	262	-3 334
Rachat d'options	1 101	-	-1 101	-	-	-
Options exercées	-108	-	108	224	-	-
Conversion en actions OpenTV Corp par des intérêts minoritaires	44	-	-	309	-	-
Impact de l'annulation d'actions liés aux impôts à la source	-	-	-	-475	-	-
Total dans les livres de OpenTV Corp	1 037	-	-993	3 130	262	-3 334
Accélération de la période d'acquisition des droits considérée comme coût d'acquisition	-	-	993	-	-91	1 784
Annulation de la conversion de minoritaires traitée en tant que Goodwill chez OpenTV Corp	-44	-	-	-309	-	-
Total dans les livres du Groupe Kudelski	993	-	-	2 821	171	-1 550
Ajustement pour les intérêts minoritaires	-	-	-	-324	-20	178
Total	993	-	-	2 497	151	-1 372

PLAN DE RÉTENTION SUITE À L'ACQUISITION PAR LE GROUPE KUDELSKI

A l'issue de l'acquisition d'OpenTV Corp par le Groupe Kudelski, OpenTV Corp a acheté 16 752 actions au porteur de Kudelski SA dans le but de mettre en place un plan de rétention pour certains employés sélectionnés. Ces actions sont soumises à des conditions d'acquisition à chaque 30 juin 2011, 2012 et 2013 avant que les actions ne soient transférées aux employés. Une charge de kCHF 135 a été comptabilisée au compte de résultat selon les conditions d'acquisition des droits. La juste valeur de ces actions s'élève à kCHF 489 et a été basée sur le prix du marché à la date d'achat. Ces actions sont considérées comme des propres actions jusqu'à l'acquisition des droits et leur transfert aux employés sélectionnés.

43. PARTIES LIÉES**Affaires courantes**

Les transactions entre le Groupe et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe ont été intégralement éliminées dans les comptes consolidés et ne sont pas détaillées dans cette note.

Durant l'exercice, les sociétés du Groupe ont conclu des transactions significatives avec des parties liées qui ne font pas partie du Groupe, sociétés associées ou coentreprises:

En CHF'000	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Sommes dues aux parties liées		Sommes dues par les parties liées		53
	2010	2009	2010	2009	31.12.10	31.12.09	31.12.10	31.12.09	
Hantory Co., Ltd	2 633	–					696	–	
APT-Skidata Ltd	4 391	7 174					875	1 610	
Skidata Parking System	10 128	7 450					2 032	1 883	
SKIDATA India Private Limited	2 393	1 091					838	146	
Resort Technology Partners LLC	2 425	1 836					3 023	1 225	
Ticketcorner Group	28	5					–	26 525	
Total sociétés associées	21 998	17 556	–	–	–	–	7 464	31 389	
Polyright SA	71	19	75	82	17	22	407	178	
Nagra Thomson Licensing	64	65	–	–	–	–	–	14	
Total coentreprises	135	84	75	82	17	22	407	192	

APT SkiData et SkiData Parking System sont des sociétés représentantes pour la vente. Le Groupe Ticketcorner a été vendu en 2010 et les montants dus en 2009 comprenaient un prêt de kCHF 19 715 et les intérêts courrus y afférents.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

44. RÉMUNÉRATIONS, ACTIONNARIAT ET PRÊTS

Les rémunérations totales attribuées directement ou indirectement par Kudelski SA ou par ses filiales en 2010 et en 2009 aux membres du Conseil d'administration, membres de la Direction et anciens membres du Conseil d'administration sont comme suit:

	Rémunération de base en cash CHF	Rémunération variable en cash CHF	Rémunération variable en actions Kudelski (nombre)	Autres en CHF	Total 2010 CHF
Conseil d'administration					
Kudelski André, président	547 200	–	–	–	547 200
Smadja Claude, vice-président	190 775	–	–	–	190 775
Bucher Norbert, membre	60 000	–	–	–	60 000
Dassault Laurent, membre	40 000	–	–	–	40 000
Foetisch Patrick, membre	60 000	–	–	176 782	236 782
Lescure Pierre, membre	120 000	–	–	–	120 000
Kudelski Marguerite, membre	50 000	–	–	–	50 000
Zeller Alexandre, membre	50 000	–	–	–	50 000
Total Conseil d'administration	1 117 975	–	–	176 782	1 294 757
Direction					
Kudelski André, CEO	555 000	3 130 000	110 000	28 800	5 025 080
Autres membres de la Direction	3 630 298	2 352 855	51 761	155 297	6 764 343
Total Direction	4 185 298	5 482 855	161 761	184 097	11 789 423
Ancien membre du Conseil d'administration					
Kudelski Stefan, fondateur et "Président d'honneur"	205 020	–	–	–	205 020
Total 2010					
	1 117 975	–	–	176 782	1 294 757
2009					
Conseil d'administration					
Kudelski André, président	548 600	–	–	–	548 600
Smadja Claude, vice-président	200 040	–	–	–	200 040
Bucher Norbert, membre	60 000	–	–	–	60 000
Dassault Laurent, membre	40 000	–	–	–	40 000
Foetisch Patrick, membre	60 000	–	–	96 752	156 752
Lescure Pierre, membre	60 000	–	–	–	60 000
Kudelski Marguerite, membre	50 000	–	–	–	50 000
Zeller Alexandre, membre	40 000	–	–	–	40 000
Total Conseil d'administration	1 058 640	–	–	96 752	1 155 392
Direction					
Kudelski André, CEO	538 577	3 300 000	200 000	26 308	6 027 685
Autres membres de la Direction	3 632 023	2 237 206	125 962	125 031	7 397 090
Total Direction	4 170 600	5 537 206	325 962	151 339	13 424 775
Ancien membre du Conseil d'administration					
Kudelski Stefan, fondateur et "Président d'honneur"	205 020	–	–	–	205 020

Les attributions d'actions sont évaluées conformément aux IFRS avec prise en considération d'un escompte pour la durée de blocage. 148 170 (2009: 288 050) actions au porteur attribuées à certains membres de la direction comprennent une période de blocage de 7 ans, 13 591 (2009: 26 597) une période de blocage de 3 ans et 0 (2009: 11 315) une période de blocage de un an.

Les rémunérations ne comprennent ni le remboursement des dépenses professionnelles occasionnées par leur activité professionnelle ni les frais forfaitaires car ceux-ci ne sont pas considérés comme une rémunération.

Au 31 décembre 2010 et 2009, aucune garantie, prêt, avance ou emprunt en faveur des membres du Conseil d'administration, membres de la Direction ou personnes proches d'elles n'avait été octroyé.

Au 31 décembre 2010, les membres du Conseil d'administration et membres de la Direction ont un intérêt dans la société comme suit:

	31 décembre 2010			
	Actions nominatives	Actions au porteur	Options	Emprunt convertible
Conseil d'administration				
Kudelski André, président (pool familial)	46 300 000	8 034 311	-	-
Smadja Claude, vice-président	-	1 300	-	-
Bucher Norbert, membre	-	1 700	-	-
Dassault Laurent, membre	-	2 000	-	-
Foetisch Patrick, membre	-	1 000	-	-
Lescure Pierre, membre	-	2 000	-	-
Kudelski Marguerite, membre	-	3 005 112	-	-
Zeller Alexandre, membre	-	7 200	-	-
Total Conseil d'administration	46 300 000	11 054 623	-	-
Direction				
	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus
Kudelski André, CEO	-	159 921	880	125 000
Saladini Mauro, CFO	-	47 711	-	-
Roy Pierre, COO	-	82 902	120	-
Egli Charles, CEO Accès public	-	36 906	160	-
Gani Lucien, Directeur juridique	-	5 656	-	-
Osadzinski Alex, EVP Product	-	33 822	200	-
Pitton Yves, SVP business development	-	24 979	240	-
Goetschmann Nicolas, Secrétaire général	-	32 490	1 300	-
Burke John, Directeur des ressources humaines	-	-	-	-
Total Direction	-	424 387	2 900	125 000

L'emprunt convertible est présenté en CHF et à la valeur nominale.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Et pour 2009 (à l'exclusion des actions octroyées en 2009 à titre de rémunération variable émises en 2010) :

	31 décembre 2009			
	Actions nominatives	Actions au porteur	Options	Emprunt convertible
Conseil d'administration				
Kudelski André, président (pool familial)	46 300 000	7 924 311	-	-
Smadja Claude, vice-président	-	1 300	-	-
Bucher Norbert, membre	-	1 700	-	-
Dassault Laurent, membre	-	2 000	-	-
Foetisch Patrick, membre	-	1 000	-	-
Lescure Pierre, membre	-	2 000	-	-
Kudelski Marguerite, membre	-	3 005 112	-	-
Zeller Alexandre, membre	-	7 200	-	-
Total Conseil d'administration	46 300 000	10 944 623	-	-
Direction				
	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus	voir ci-dessus
Kudelski André, CEO	-	153 403	1 603	125 000
Saladini Mauro, CFO	-	55 917	-	-
Roy Pierre, COO	-	86 436	120	-
Egli Charles, CEO Accès public	-	35 913	-	-
Gani Lucien, Directeur juridique	-	5 656	-	-
Osadzinski Alex, EVP Product	-	29 632	200	-
Pitton Yves, SVP business development	-	22 056	240	-
Goetschmann Nicolas, Secrétaire général	-	27 490	1 080	-
Burke John, Directeur des ressources humaines	-	-	-	-
Total Direction	-	416 503	3 243	125 000

Mme Marguerite Kudelski, conjointement avec un autre membre de la famille et leurs descendants respectifs, sont les ayants droits économiques de 3 000 000 d'actions au porteur Kudelski SA représentant 3.2% des droits de vote de la société, par l'intermédiaire d'une structure de détention dont ils sont bénéficiaires.

45. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET ÉVENTUALITÉS**CONTRAT DE LOCATION SIMPLE**

Les engagements futurs minimaux résultant de contrats de location simple avec échéance se présentent comme suit:

En CHF'000	2010	2009
Dans un an	7 855	8 735
Compris entre deux et cinq ans	23 027	22 916
	30 882	31 651

46. CLASSIFICATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont classés comme suit au 31 décembre 2010:

Actifs selon bilan au 31 décembre 2010 (en CHF'000)	Note	Produits dérivés destinés à la comptabilité de couverture		Actifs financiers disponible à la vente	Prêts et créances	Total 31.12.2010
Actifs financiers et autres actifs immobilisés:						
– instruments de capitaux propres non cotés	19			4 572		4 572
– titres en portefeuille	19			385		385
– prêts à long terme	19				2 220	2 220
– dépôts de garantie	19				5 441	5 441
Débiteurs clients	21				239 973	239 973
Autres actifs circulants:						
– prêts	22				306	306
Actifs financiers:						
– titres en portefeuille	23			692		692
– produits dérivés	23	1 411				1 411
Liquidités	24				199 031	199 031
				1 411	5 649	446 971
						454 031

Fonds étrangers selon bilan au 31 décembre 2010 (en CHF'000)	Note	Passifs finan- ciers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		Autres passifs financiers	Total 31.12.2010
Dettes financières à long terme	27			352 899	352 899
Autres dettes à long terme	31			384	384
Dettes financières à court terme	32			61 596	61 596
Fournisseurs	33			55 981	55 981
Autres dettes à court terme	34			18 259	18 259
Instruments financiers dérivés	36		456		456
				456	489 119
					489 575

Et pour 2009:

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

Actifs selon bilan au 31 décembre 2009 (en CHF'000)	Note	Actifs financiers à la juste valeur		Prêts et créances	Total 31.12.2009
		par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponible à la vente		
Actifs financiers et autres actifs immobilisés:					
– instruments de capitaux propres non cotés	19		2 705		2 705
– titres en portefeuille	19		10 199		10 199
– prêts à long terme	19			2 726	2 726
– dépôts de garantie	19			4 856	4 856
Débiteurs clients	21			281 893	281 893
Autres actifs circulants:					
– prêts	22			29 955	29 955
Actifs financiers:					
– titres en portefeuille	23		37 658		37 658
Liquidités	24			210 139	210 139
			50 562	529 569	580 131

58

Fonds étrangers selon bilan au 31 décembre 2009 (en CHF'000)	Note	Passifs finan- ciers à la juste valeur par le		Autres passifs financiers	Total 31.12.2009
		biais du compte de résultat			
Dettes financières à long terme	27			388 105	388 105
Autres dettes à long terme	31			265	265
Dettes financières à court terme	32			123 191	123 191
Fournisseurs	33			78 830	78 830
Autres dettes à court terme	34			28 045	28 045
Instruments financiers dérivés	36		231		231
			231	618 436	618 667

47. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

A l'exception des éléments détaillés dans le tableau ci-après, le management estime que la valeur comptable des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans les états financiers est similaire à leur juste valeur:

En CHF'000	Valeur comptable 2010	Juste valeur 2010	Valeur comp- table	
			2009	Juste valeur 2009
Passifs financiers				
– CHF 350 million emprunt obligataire convertible non subor- donné	339 205	345 597	333 346	339 827

IFRS requiert la présentation de l'évaluation des justes valeurs selon une hiérarchie des justes valeurs composée des niveaux suivants:

- Des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identique (niveau 1).
- Des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (niveau 2).
- Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables (niveau 3).

48. ANALYSE DES ÉCHÉANCES POUR LES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau ci-après analyse les échéances contractuelles restantes pour les dettes financières non-dérivées du Groupe. Le tableau a été établi sur la base des flux de trésorerie non actualisés relatifs aux dettes financières et se basant sur la date la plus proche à laquelle le Groupe peut être requis de payer. Le tableau ci-dessous comprend les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts. La colonne ajustement représente les possibles flux de trésorerie futurs attribuables à l'instrument financier et compris dans cette analyse d'échéance mais qui ne sont pas compris dans la valeur comptable de la dette financière. Les soldes avec une échéance inférieure à 12 mois sont équivalents à leur valeur comptable puisque l'impact de l'escompte n'est pas significatif.

En CHF'000	Echu	Echu	Echu à	Echu à	Echu	Echu	Ajustement	Ajustement	Total	Total
	dans les 12 mois	dans les 12 mois	plus d'un an et jusqu'à 5 ans	plus d'un an et jusqu'à 5 ans	au-delà de la 5e année	au-delà de la 5e année				
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Emprunt convertible	5 688	5 688	355 688	361 376	-	-	-22 171	-33 718	339 205	333 346
Emprunts bancaires à long terme	379	1 524	14 235	57 832	-	280	-920	-4 877	13 694	54 759
Emprunts à long terme tiers	11	6	360	156	34	114	-21	-12	384	264
Dettes financières à court terme	62 219	125 230	-	-	-	-	-623	-2 039	61 596	123 191
Fournisseurs	55 980	78 830	-	-	-	-	-	-	55 980	78 830
Autres dettes à court terme	18 259	28 045	-	-	-	-	-	-	18 259	28 045
Total	142 536	239 323	370 283	419 364	34	394	-23 735	-40 646	489 118	618 435

Le Groupe a suffisamment de liquidités et de lignes de crédit pour gérer les risques de liquidité liés aux échéances respectives des passifs financiers.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

49. ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Monnaies étrangères

Le Groupe effectue certaines transactions libellées en monnaies étrangères. De ce fait, il se crée une exposition aux fluctuations des taux de change. Les expositions aux taux de change sont gérées dans le cadre des paramètres figurant dans des directives approuvées en utilisant des produits dérivés.

Le Groupe est principalement exposé à l'USD et à l'EUR. Le tableau ci-après détaille la sensibilité du Groupe à une hausse ou une baisse de 15% (2009: 10%) de l'USD et à une hausse ou à une baisse de 15% (2009: 10%) de l'EUR par rapport à la monnaie de présentation. Les taux de sensibilité utilisés correspondent à la fluctuation considérée par le management lorsqu'il effectue des analyses de risque. L'analyse de sensibilité prend uniquement en considération les actifs monétaires ouverts en monnaie étrangère et ajuste leur contre-valeur à la date de bouclage par rapport à une fluctuation des taux de change précitée. L'analyse de sensibilité comprend également les prêts à des tiers ainsi que les prêts effectués à des sociétés du Groupe à l'étranger où la devise du prêt est dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle du prêteur ou de l'emprunteur. Un nombre positif indique une augmentation du profit après impôt où la monnaie étrangère s'apprécie par rapport à la monnaie de référence.

En CHF'000	USD		EUR	
	2010	2009	2010	2009
Résultat net (après prise en compte des impacts fiscaux)				
– augmentation	15 187	3 579	3 992	2 165
– diminution	-17 882	-3 733	-3 992	-2 165
Capitaux propres (après prise en compte des impacts fiscaux)				
– augmentation	20 928	12 619	31 112	24 797
– diminution	-19 740	-12 631	-31 112	-24 797

60

Taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité ci-après a été déterminée sur la base de l'exposition aux taux d'intérêts pour les instruments financiers à la date du bilan et par rapport à un changement prenant place au début de la période et maintenu constant tout au long de l'année pour les instruments financiers qui ont un taux flottant. Les fluctuations de taux suivantes ont été retenues pour établir l'analyse de sensibilité et correspondent à l'estimation retenue par le management en matière de fluctuation de taux d'intérêt:

- USD: augmentation de 150 points de base et diminution de 50 points de base (2009: augmentation ou diminution de 100 points de base)
- EUR: augmentation de 150 points de base et diminution de 50 points de base (2009: augmentation ou diminution de 100 points de base)
- CHF: augmentation de 150 points de base et diminution de 50 points de base (2009: augmentation ou diminution de 50 points de base)

Si les taux d'intérêts avaient été plus hauts/bas des fluctuations possibles de taux d'intérêts précitées et que toutes les autres variables soient maintenues constantes:

- le bénéfice après impôt pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 aurait augmenté de kCHF 1 334 et diminué de kCHF 445 (2009: augmentation/diminution de kCHF 84). Ce chiffre s'explique principalement par l'exposition sur les liquidités.
- les capitaux propres auraient augmenté de kCHF 10 et diminué de kCHF 3 (2009: augmentation/diminution de kCHF 302) dû principalement au fait que les titres en portefeuille disponibles à la vente correspondent à des instruments de dette.

Cours des actions

Le Groupe n'est pas exposé matériellement au risque de cours des actions.

50. GARANTIES REÇUES ET DONNÉES

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

Engagements de garantie en faveur de tiers

90 720 130 033

51. RISQUE DE CONCENTRATION

Au 31 décembre 2010 et 2009, aucune exposition sur un actif financier n'était supérieure à 10% des actifs financiers.

52. INSTRUMENTS FINANCIERS - EXPOSITION NON REPRÉSENTATIVE DES RISQUES À LA DATE DU BILAN

Les annexes sur les données quantitatives exigées par IFRS 7 comprenant les risques de marché, de crédit et de liquidité pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 étaient représentatives du profil de risque à cette date et sont selon le management représentatives pour les périodes futures.

53. GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide pour soutenir le développement continu de ses affaires. Le Groupe n'est pas soumis à des réglementations externes en matière de capital.

Le Conseil d'administration cherche à conserver un équilibre prudent entre les différentes composantes du capital du Groupe. Le management contrôle le capital sur la base du cash flow d'exploitation en pourcentage des dettes financières nettes. Les dettes financières nettes correspondent aux dettes financières courantes et non courantes moins les disponibilités.

Au 31 décembre 2010, le ratio cash flow d'exploitation/dettes financières nettes était de 69.2% (2009: 44.9%).

54. PRINCIPAUX TAUX DE CHANGE

	Cours de fin d'année utilisé pour la conversion du bilan		Cours moyen utilisé pour la conversion du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie	
	2010	2009	2010	2009
1 USD	0.9350	1.0300	1.0400	1.0850
1 EUR	1.2500	1.4850	1.3800	1.5090
1 GBP	1.4500	1.6600	1.6100	1.6950
1 SGD	0.7300	0.7350	0.7650	0.7460
1 AUD	0.9540	0.9300	0.9600	0.8550
100 MYR	30.4000	30.1000	32.3700	30.7700
100 SEK	13.9100	14.5000	14.4500	14.2000
100 CNY	14.2000	15.1000	15.4000	15.9000
100 JPY	1.1500	1.1160	1.1900	1.1600

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2010

55. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Kudelski ont été approuvés par le Conseil d'administration le 23 février 2011.

56. PRINCIPALES SOCIÉTÉS OPÉRATIONNELLES

Société	Siège social	Activité	Pourcentage détenu		
			2010	2009	
Télévision numérique					
Nagravision SA	CH – Cheseaux	Solutions pour TV numérique et Produits audio		100	100
NagraID SA	CH – Chaux-de-Fonds	Production de cartes à puce		100	100
Nagra France SAS	FR – Paris	Solutions pour TV numérique et Produits audio		100	100
Nagra USA, Inc.	US – Nashville	Ventes et support		100	100
Nagravision Asia Pte Ltd	SG – Singapore	Services		100	100
SmarDTV SA	CH – Cheseaux	Modules d'accès conditionnels et puces pour l' iDTV		100	100
NagraStar LLC	US – Englewood	Cartes à puce et support TV numérique		50	50
Nagra Plus	CH – Cheseaux	TV analogique		50	50
Nagra Thomson Licensing SA	FR – Paris	Management de propriété intellectuelle		50	50
Accès public					
SkiData Group	AT – Gartenau	Solutions sécurisées d'accès des personnes et véhicules		100	100
TicketCorner Group	CH – Rümlang	Distribution événementielle et billetterie		-	28
Polyright SA	CH – Sion	Solutions multifonctions		50	50
Middleware & Publicité					
OpenTV Group **	US - Delaware	Middleware pour décodeurs et solutions pour publicité		100	89*
Quative Ltd	UK – London	Solutions pour IPTV		100	100
Corporate					
Kudelski SA	CH – Cheseaux	Holding, société Mère du Groupe		100	100
Kudelski Financial Services SCA	LU – Luxembourg	Finance, société portant l'emprunt convertible		100	100

-  Consolidé selon la méthode de l'intégration globale
-  Consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle
-  Mis en équivalence

* En 2009, le Groupe détient 96% des droits de vote d'OpenTV Corp

** Y compris les sociétés OpenTV Interactive Software (Beijing) Co. Ltd, China, OpenTV Australia Pty Ltd, Australia, Nagra Media Japan K.K., Japan.

57. INFORMATION SUR L'ÉVALUATION DES RISQUES EN VERTU DE LA LÉGISLATION SUISSE

L'évaluation et la gestion des risques fait partie intégrante des processus du Groupe Kudelski en matière de gestion des risques. La méthode de gestion des risques se base sur une évaluation et gestion globale des risques et sur la gestion des risques financiers. Elles sont toutes deux régies par des directives initiées par le Conseil d'administration. Le système de contrôle interne est basé sur le cadre de référence COSO et comprend une équipe dédiée spécifiquement au contrôle interne.

Gestion globale du risque

Le processus global de gestion des risques a conduit à l'identification et la gestion des risques de sécurité, opérationnels, stratégiques, bilantiels et risques de marché. La gestion quotidienne de l'ensemble des risques est effectuée et contrôlée par la Direction. Les risques liés à la dynamique des marchés comprennent les risques afférents aux fluctuations de taux de change, aux variations de taux d'intérêt et aux risques de financement. Ils sont décrits plus en détail à la note 3 du présent rapport.

Gestion des risques financiers

Les principaux risques financiers sont constitués par la complexité de la comptabilité et de l'environnement de contrôle. Les risques liés à l'environnement de contrôle comprennent la complexité des systèmes d'information, la revue périodique des résultats et la robustesse de la documentation des processus. La Direction adresse ces risques par des initiatives de documentation des processus, par la mise en place de nouveaux processus et contrôles au niveau des entités du Groupe. La gestion des risques financiers est décrite plus en détail à la note 3.

Les politiques comptables les plus critiques portent sur des traitements comptables complexes et comprennent la constatation des produits, la comptabilité liée aux acquisitions et alliances stratégiques, les actifs incorporels et pertes de valeur, les provisions fiscales, les rémunérations fondées sur les instruments de capitaux propres et les obligations éventuelles.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE KUDELSKI SA, CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Kudelski SA, comprenant le compte de résultat, l'état des produits et des charges comptabilisés au bilan, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe (pages 4 à 63) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procé-

dures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompa-

tible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

PricewaterhouseCoopers SA



Corinne Pointet
Chambettaz
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Stéphane Jaquet
Expert-réviseur

Lausanne, 23 Février 2011

BILANS AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

ACTIF

En CHF'000

Notes 31.12.2010 31.12.2009

Actif immobilisé

Immobilisations financières			
Participations	3.1	404 637	459 240
Prêts à des sociétés du Groupe		670 773	678 050

Total de l'actif immobilisé		1 075 410	1 137 290
------------------------------------	--	------------------	------------------

Actif circulant

Comptes courants auprès de sociétés du Groupe		54 724	27 992
Débiteurs divers et comptes de régularisation	3.2	1 058	2 638
Propres actions	3.4	-	380
Liquidités	3.3	31 664	5 912

Total de l'actif circulant		87 446	36 922
-----------------------------------	--	---------------	---------------

Total de l'actif		1 162 856	1 174 212
-------------------------	--	------------------	------------------

PASSIF

En CHF'000

Notes 31.12.2010 31.12.2009

Fonds propres

Capital-actions		533 683	531 935
Réserve générale		84 122	81 507
Réserve pour propres actions		489	380
Report de l'exercice précédent		304 285	279 698
Bénéfice de l'exercice		90 615	42 834

Total des fonds propres	3.4	1 013 194	936 354
--------------------------------	-----	------------------	----------------

Fonds étrangers à long terme

Prêts de sociétés du Groupe		97 420	86 051
Emprunts bancaires à long terme		-	29 355

Total des fonds étrangers à long terme		97 420	115 406
---	--	---------------	----------------

Fonds étrangers à court terme

Provisions à court terme	3.5	-	1 111
Comptes courants auprès de sociétés du Groupe		25 662	23 479
Autres créanciers et comptes de régularisation		543	3 392
Emprunts bancaires à court terme		24 310	94 355
Avances bancaires à court terme		1 727	115

Total des fonds étrangers à court terme		52 242	122 452
--	--	---------------	----------------

Total des fonds étrangers		149 662	237 858
----------------------------------	--	----------------	----------------

Total du passif		1 162 856	1 174 212
------------------------	--	------------------	------------------

COMPTES DE RÉSULTAT ET PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES 2010 ET 2009

En CHF'000	Notes	2010	2009
Produits de licences et autres		1 087	–
Produits financiers	4.1	122 857	61 938
Gain sur vente de participation	4.2	399	8 335
Frais d'administration et autres charges	4.3	-6 910	-5 242
Charges financières et résultat de change	4.4	-7 630	-11 544
Pertes de valeur sur immobilisations financières et dissolution de provisions pour perte de valeur	4.5	-19 123	-10 635
Bénéfice avant impôts sur le résultat		90 680	42 852
Impôts sur le résultat		-65	-18
Bénéfice de l'exercice		90 615	42 834

66

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN 2010

En CHF'000	2010
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	304 381
Prime de fusion	13
Variation de la réserve pour actions propres	-109
Bénéfice de l'exercice	90 615
Bénéfice au bilan	394 900
Proposition du Conseil d'administration:	
Dividende ordinaire:	
– CHF 0.30 sur 48'738'312* actions au porteur	14 621
– CHF 0.03 sur 46'300'000 actions nominatives	1 389
Attribution à la réserve générale	4 531
Report à nouveau	374 359
Bénéfice au bilan	394 900

* Ce chiffre représente le nombre d'actions au porteur portant dividende au 31 décembre 2010. Il peut varier en fonction de l'exercice de droits d'option et de conversion entre le 31 décembre 2010 et la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2010

1. GÉNÉRALITÉS

Kudelski SA est le holding faitier du Groupe Kudelski, lequel comprend des sociétés affiliées et associées.

2. PRINCIPES COMPTABLES

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions du Code des Obligations Suisse (CO). En outre, ils sont établis selon le principe des coûts historiques et de la comptabilité d'engagement.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les participations ainsi que les prêts aux sociétés du Groupe sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, après déduction des corrections de valeur nécessaires.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent des disponibilités en compte courant et des placements à court terme. Les disponibilités en compte courant regroupent tous les fonds disponibles à 48 heures; les placements à court terme consistent généralement en des dépôts bancaires et des placements à terme fixe dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses (CHF) au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et passifs à court terme en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de fin d'année. Les différences de change qui résultent des transactions sont inscrites dans les rubriques respectives du compte de résultat selon leur nature; le montant net des différences de change non réalisées calculé par rapport au taux de change de la date de transaction qui comprend également les résultats non réalisés sur instruments de couverture, est chargé au compte de résultat s'il s'agit d'une perte; en cas de profit, celui-ci n'est pas reconnu et par conséquent provisionné.

PROPRES ACTIONS

Les propres actions sont évaluées à l'actif à la valeur la plus basse du coût d'acquisition ou du cours de bourse. Conformément à l'article 659 a al. 2 CO, la société a affecté à une réserve séparée un montant correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2010

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 PARTICIPATIONS

Société	Siège social	Activité	Capital-ac-tions	Pourcentage détenu		
				2010	2009	
Nagravision SA	CH – Cheseaux	Solutions pour TV numérique et produits audio	kCHF	12 000	100	100
Lysis SA	CH – Cheseaux	Sans activité	kCHF	100	100	100
Nagravision Iberica SL	ES – Madrid	Ventes et support TV numérique	kEUR	3	100	100
Nagra France SAS	FR – Paris	Solutions pour TV numérique et produits audio	kEUR	32 833	100	100
Nagra Kudelski (GB) Ltd	UK – St. Albans	Ventes et support	kGBP	1	100	100
Nagravision GmbH	DE – Hildesheim	Services	kEUR	25	100	100
Nagra USA, Inc.	US – Nashville	Ventes et support	kUSD	1 010	100	100
Nagra Public Access AG	CH – Zoug	Holding accès public	kCHF	15 000	M	100
SkiData AG	AU – Salzburg	Accès public	kEUR	3 634	100	–
Polyright SA	CH – Sion	Accès public	kCHF	2 000	50	–
Nagra Plus	CH – Cheseaux	Solutions pour TV analogique	kCHF	2 000	50	50
NagraID SA	CH – La Chaux-de-Fonds	Production de cartes à puce	kCHF	4 000	100	100
SmarDTV SA	CH – Cheseaux	Modules d'accès conditionnels et puces pour l' iDTV	kCHF	1 000	100	100
Kudelski Financial	LU – Luxembourg	Finance	kCHF	37 050	100	100
Services Holding SCA	LU – Luxembourg	Finance	kEUR	13	100	100
Kudelski Luxembourg Sàrl	CH – Nyon	Conseils en propriété intellectuelle	kCHF	100	100	100
Leman Consulting SA	SG – Singapore	Services	kSGD	100	100	100
Nagravision Asia Pte Ltd	MA – Kuala Lumpur	Services	kMYR	–	100	100
Kudelski Malaysia SDN. BHD.	CH – Plan-les-Ouates	Recherche et développement pour téléphonie mobile	kCHF	20	100	100
Abilis Systems Sàrl	CN – Shanghai	Intégration de logiciel pour la TV numérique	KUSD	200	100	100
Nagravision Shanghai Technology	UK – London	Plate-forme pour télévision par internet	KGBP	1 000	100	100
Quative Ltd	DE – Munich	Services	kEUR	25	100	100
TESC Test Solution Center GmbH	IT – Bolzano	Services	kEUR	10	100	100
Nagravision Italy Srl	CH – Cheseaux	Agence de voyages	kCHF	50	100	100
Nagra Travel Sàrl	CH – La Chaux-de-Fonds	Développements et commercialisation de cartes à affichage	kCHF	100	50	50
NagraID Security SA	SK – Séoul	Fournisseur de solutions pour TV numérique	kKRW	1 460	17	17
Acetel Co Ltd	FR – Paris	Mandat pour la distribution de chaînes thématiques	kEUR	46	–	10
Thema SAS	IN – Mumbai	Ventes et support	kINR	100	100	–
Nagra Media Private Limited	KR – Anyang	Ventes et support	kKRW	50 000	100	–
Nagra Media Korea LLC						

M = société fusionnée (avec effet au 1er janvier 2010, Kudelski SA a absorbé par voie de fusion Nagra Public Access AG); suite à cette fusion, Skidata AG et polyright SA ont été transférés à Kudelski SA.

3.2 DÉBITEURS DIVERS ET COMPTES DE RÉGULARISATION

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

Autres créances	417	3
Comptes de régularisation	602	2 591
Impôt anticipé à récupérer	39	44

1 058	2 638
--------------	--------------

3.3 LIQUIDITÉS

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

Liquidités	31 664	5 912
------------	--------	-------

31 664	5 912
---------------	--------------

69

3.4 MOUVEMENT DES FONDS PROPRES

En CHF'000

	Capital-actions	Réserve générale	Réserve pour propres actions	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
État au 31 décembre 2008	523 960	78 648	380	290 079	893 067
Attribution à la réserve générale		2 460		-2 460	-
Dividende				-7 921	-7 921
Augmentation de capital	7 975	399			8 374
Résultat de l'exercice				42 834	42 834
État au 31 décembre 2009	531 935	81 507	380	322 532	936 354
Attribution à la réserve générale		2 193		-2 193	-
Dividende				-15 958	-15 958
Augmentation de capital	1 748	422			2 170
Allocation à la provision pour actions propres			489	-489	-
Dissolution de la provision pour actions propres			-380	380	-
Prime de fusion				13	13
Résultat de l'exercice				90 615	90 615
État au 31 décembre 2010	533 683	84 122	489	394 900	1 013 194

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2010

PROPRES ACTIONS

	Nombre d'actions au porteur	Coût d'ac- quisition	Ajuste- ment de valeur	Valeur Comptable
		CHF '000	CHF '000	CHF '000
Etat au 31 décembre 2008	20 155	380	-155	225
Reprise de l'ajustement à la valeur boursière effectué l'exercice précédent	-	-	155	155
Au 31 décembre 2009	20 155	380	-	380
Cession d'actions propres (Kudelski SA)	-20 155	-380	-	-380
Acquisition d'actions propres (sociétés affiliées)	16 752	489	-	489
Au 31 décembre 2010	16 752	489	-	489

Les propres actions acquises en 2010 l'ont été par une filiale du Groupe.

70

COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

En CHF'000	31.12.2010	31.12.2009
48'738'312 / 48'563'478 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	487 383	485 635
46'300'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1	46 300	46 300
	533 683	531 935

Les actions nominatives ne sont ni traitées ni cotées sur un marché boursier. Les actions au porteur sont cotées sur le marché principal de la SIX depuis le 2 août 1999 (ticker: KUD, numéro de valeur: 1 226 836; ISIN CH0012268360).

CAPITAL-ACTIONS CONDITIONNEL (SELON ARTICLE 6 DES STATUTS)

En CHF'000	2010	2009
Capital-actions conditionnel au 1er janvier	109 503	107 478
Augmentation du capital-actions conditionnel	-	10 000
Plan d'achat d'actions	-88	-134
Exercice des options par les employés	-7	-4
Actions distribuées aux collaborateurs	-1 653	-7 837
Capital-actions conditionnel au 31 décembre	107 755	109 503
et peut être utilisé au 31 décembre comme suit:		
- Emprunt convertible:		
10'000'000 actions au porteur, valeur nominale CHF 10	100 000	100 000
- Options ou souscription d'actions en faveur des employés:		
940'779 / 950'278 actions au porteurs, valeur nominale CHF 10	7 755	9 503
	107 755	109 503

L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2005 a approuvé l'augmentation du capital-actions conditionnel jusqu'à un montant maximum de CHF 100 000 000 au moyen de l'émission de 10 000 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10, à libérer au fur et à mesure de l'exercice des droits de conversion liés à des obligations d'emprunt de Kudelski SA ou de ses filiales. De plus, l'assemblée générale ordinaire 2008 a approuvé une augmentation du capital-actions conditionnel pour l'exercice d'options ou de souscription d'actions en faveur des employés pour un montant maximal de CHF 17 477 820 au moyen de 1 747 782 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 10.

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ (SELON ARTICLE 7 DES STATUTS)

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

3'768'164 actions au porteur, valeur nominale CHF 10
3'200'000 actions nominatives, valeur nominale CHF 1

37 682	37 682
3 200	3 200

Capital-actions autorisé au 31 décembre

40 882 40 882

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 4 mai 2012 en vue de l'acquisition d'entreprises ou de parties d'entreprises.

ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Pool familial Kudelski

Droits de vote		Capital-actions détenu	
31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
57%	57%	24%	24%

3.5 PROVISIONS À COURT TERME

Au 31 décembre 2009, la provision à court terme représente les gains non réalisés sur les différences de change en monnaie étrangères pour un montant de kCHF 1 111.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 PRODUITS FINANCIERS

En CHF'000

2010 2009

Dividendes reçus de filiales
Intérêts créditeurs
Intérêts sur prêts à des sociétés du Groupe
Autres produits financiers

92 224	37 730
664	163
29 743	24 045
226	-

122 857 61 938

Les autres produits financiers résultent du gain sur la ventes des propres actions.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2010

4.2 GAIN SUR VENTE DE PARTICIPATIONS

Kudelski SA a vendu sa part de 10% dans la société Thema SAS en 2010. Il en a résulté un gain de kCHF 399. En 2009, Kudelski SA a vendu 100% de la société Nagra Trading SA à une filiale du groupe. Cette transaction a généré un gain de kCHF 8 335.

4.3 FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES

En CHF'000	2010	2009
Frais d'administration	-5 120	-3 609
Impôt sur le capital	-1 790	-1 633
	-6 910	-5 242

72

4.4 CHARGES FINANCIÈRES ET RÉSULTAT DE CHANGE

En CHF'000	2010	2009
Perte nette sur résultat de change	-2 209	-1 546
Intérêts sur prêts de sociétés du Groupe	-1 384	-8 823
Intérêts débiteurs et frais bancaires	-4 037	-1 175
	-7 630	-11 544

4.5 PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En CHF'000	2010	2009
Allocation aux provisions sur participations et prêts à des sociétés du Groupe	-48 991	-10 790
Dissolution de provisions sur participation et prêts à des sociétés du Groupe	29 868	-
Ajustement de valeur des propres actions	-	155
	-19 123	-10 635

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En CHF'000

31.12.2010 31.12.2009

Engagements de garantie

Garanties pour le remboursement du capital et des intérêts de l'emprunt obligataire convertible
Engagement en faveur de tiers

	31.12.2010	31.12.2009
	350 000	350 000
	385	35
	350 385	350 035

Engagements divers

Risque de pénalités pour non-accomplissement de contrats
Prêts postposés en faveur de sociétés du Groupe
Lettres de soutien signées en faveur de sociétés du Groupe
Responsabilité solidaire avec les filiales suisses en matière d'engagement TVA (Groupe TVA)

	p.m.	p.m.

73

6. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'information requise par l'article 663b bis CO sur la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction générale est présentée dans la partie relative aux comptes consolidés du groupe Kudelski.

7. INFORMATION SUR L'ÉVALUATION DES RISQUES

Kudelski SA, en tant que société mère du Groupe Kudelski, est entièrement intégrée dans le processus interne d'évaluation des risques. Ce processus d'évaluation des risques prend en considération les risques liés aux activités opérationnelles, aux risques financiers et l'environnement économique ainsi que les risques spécifiques liés à Kudelski SA. Des informations sur les procédures d'évaluation des risques mises en place à l'échelle du Groupe figurent à la note 57 des comptes consolidés du Groupe.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE KUDELSKI SA, CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Kudelski SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 65 à 73) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des

éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

75

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

PricewaterhouseCoopers SA



Corinne Pointet
Chambettaz
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Stéphane Jaquet
Expert-réviseur

Lausanne, 23 Février 2011

**22-24, Route de Genève
Case postale 134
1033 Cheseaux
SUISSE**

**T +41 21 732 01 01
F +41 21 732 01 00
info@nagra.com
www.nagra.com**

En cas de doute dans l'interprétation ou de divergence
entre les versions française et anglaise des rapports financiers 2010,
la version anglaise prévaut.